



République Tunisienne
Ministère de l'économie, des finances et de l'appui à
l'investissement

**Rapport sur les transferts et les
garanties au profit des entreprises
publiques et des établissements publics
non administratifs**

**Traduction française élaborée dans le cadre du projet d'appui aux réformes budgétaire et
comptable mis en œuvre par Expertise France et financé par l'Union Européenne.**

La version arabe officielle fait foi

Table des matières

RESUME	3
INTRODUCTION GENERALE.....	6
I. TRANSFERT DE L'ETAT AUX ENTREPRISES PUBLIQUES ET AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS NON ADMINISTRATIFS.....	11
PRESENTATION	12
1. TABLEAU DES TRANSFERTS 2017-2020.....	13
1.1 TABLEAU DES TRANSFERTS 2016 – 2019 : CHIFFRES GLOBAUX	13
1.2 TABLEAU DES TRANSFERTS 2017 – 2020 : CHIFFRES PAR SECTEUR.....	13
1.3 1.3. TABLEAU DES TRANSFERTS 2016 – 2019 : CHIFFRES PAR ETABLISSEMENT	13
2. EVOLUTION DES TRANSFERTS BUDGETAIRES DE L'ETAT AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS2016-2019	22
2.1 EVOLUTION DES TRANSFERTS DE L'ETAT SELON LE TYPE DE DEPENSES (NOMENCLATURE BUDGETAIRE)	26
2.2 EVOLUTION DES TRANSFERTS DE L'ETAT SELON LES SOURCES DE FINANCEMENT	29
3. LES TRANSFERTS DE L'ETAT PAR ANNEE.....	30
3.1 LES TRANSFERTS DE 2018	30
3.2 LES TRANSFERTS DE 2019	32
3.3 LES TRANSFERTS DE 2020 (LF).....	34
II. OCTROI DE LA GARANTIE DE L'ETAT AU PROFIT DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS NON ADMINISTRATIFS	37
PRESENTATION	38
1 OCTROI DE LA GARANTIE DE L'ETAT.....	38
1.1 OBJECTIFS DE L'OCTROI DE LA GARANTIE DE L'ETAT	38
1.2 CADRE REGLEMENTAIRE DE LA GARANTIE DE L'ETAT	38
2 EVOLUTION DE L'OCTROI DE LA GARANTIE DE L'ETAT.....	39
2.1 OCTROI DE LA GARANTIE DE L'ETAT EN 2017	42
2.1.1 REPARTITION SECTORIELLE DES GARANTIES ACCORDEES	44
2.1.2 REPARTITION DE LA GARANTIE DE L'ETAT PAR BAILLEURS DE FONDS.....	45
2.2 OCTROI DE LA GARANTIE DE L'ETAT EN 2018	47
2.2.1 REPARTITION SECTORIELLE DES GARANTIES ACCORDEES	48
2.2.2 REPARTITION DE LA GARANTIE DE L'ETAT PAR BAILLEURS DE FONDS.....	49
2.3 OCTROI DE LA GARANTIE DE L'ETAT EN 2019	50
2.3.1 REPARTITION SECTORIELLE DES GARANTIES ACCORDEES.....	52
2.3.2 REPARTITION DE LA GARANTIE DE L'ETAT PAR BAILLEURS DE FONDS.....	53
2.4 OCTROI DE LA GARANTIE DE L'ETAT POUR LE PREMIER SEMESTRE 2020	54
2.4.1 REPARTITION SECTORIELLE DES GARANTIES ACCORDEES	55
2.4.2 REPARTITION DE LA GARANTIE DE L'ETAT PAR BAILLEURS DE FONDS.....	57
GLOSSAIRE	95

Résumé

Ce rapport met en évidence les efforts de l'Etat dans le financement des entreprises publiques et des établissements publics à caractère non administratifs, en effectuant, d'une part, des transferts à partir du budget et, d'autre part, en offrant des garanties à ces institutions pour leur permettre d'avoir recours à l'emprunt.

Les transferts englobent tous les secteurs pour pouvoir faire face à toutes les dépenses publiques. La loi de finances, de l'année en cours, est considérée comme le cadre juridique adéquat permettant l'estimation du montant des transferts qui seront alloués au profit de ces structures afin de financer les stratégies sectorielles élaborées par les ministères.

Le volume des transferts, en 2020, représente environ 22,9 % du budget de l'État, soit environ 6,5 % du PIB. Les établissements publics à caractère économique représentent la part la plus importante : 5437 millions de dinars, soit 66,7% du total.

La garantie de l'Etat sera surtout utilisée pour financer des projets d'investissements et de développement définis dans les stratégies de développement de l'Etat, élaborées dans le cadre du Plan de développement. La loi de finances annuelle fixe le montant maximal autorisé pour le ministre chargé des finances pour l'octroi de la garantie de l'Etat afin d'emprunter ou d'émettre des sukus islamiques, dans le but de financer les projets d'investissements des entreprises publiques et des établissements publics à caractère non administratifs.

Le plafond annuel autorisé par la loi de finances, pour les recours à des emprunts avec la garantie de l'Etat, est passé de 3 000 millions de dinars en 2017 à 5 000 millions de dinars en 2020, pour répondre à la demande croissante des entreprises et établissements publics.

La première partie du rapport comprend des tableaux détaillés des transferts de l'Etat aux entreprises publiques et aux établissements publics non administratifs entre 2017 et 2020, par secteur, par nature de dépenses ou par source de financement. Les tableaux suivants résument ces transferts

(en milliers de dinars)

Etablissements classés par secteur	Réalisations 2017	Réalisations 2018	Réalisation 2019	LF 2020	Taux de croissance annuel (%)
Secteur social	1 542 154	1 735 532	2 049 770	1 861 940	+6,5
Secteur économique	4 618 705	5 856 445	5 661 711	5 437 030	+5,6
Secteur de l'éducation et de la culture	317 384	380 875	425 813	451 036	+12,4
Secteur de la souveraineté	372 682	419 208	351 803	405 060	+2,8
Total	6 852 617	8 392 060	8 489 097	8 155 066	+6.0

(en milliers de dinars)

Nature des dépenses	Réalisations 2017	Réalisations 2018	Réalisation 2019	LF 2020	Taux de croissance annuel (%)
Rémunération	807 021	896 101	1 008 929	1 053 180	9,3
Fonctionnement	115 227	107 674	163 457	229 491	25,8
Intervention	5 546 377	6 972 358	6 654 396	6 257 192	4,1
Investissement	383 992	415 928	662 315	615 203	17,0
Total	6 852 617	8 392 060	8 489 097	8 155 066	6,0

(en milliers de dinars)

Source de financement	Réalisations 2017	Réalisations 2018	Réalisations 2019	LF 2020	Taux de croissance annuel (%)
Ressources propres du budget	6 432 109	7 924 619	7 790 314	7 547 046	5,5
Crédits extérieurs affectés	52 405	69 150	79 552	84 501	17,2
Comptes spéciaux du Trésor	349 315	379 566	603 362	521 349	14,3
Dons	18 689	18 726	15 778	2 170	-51,2
Total	6 852 617	8 392 060	8 489 097	8 155 066	6

Il est à noter que de nombreux transferts à caractère social ont été classés au sein du secteur économique, puisqu'ils ont été dépensés au profit d'institutions sous la tutelle des ministères classés dans ce secteur. Cela nécessite une analyse minutieuse au niveau des dépenses, qui sera prise en considération dans le cadre de la préparation de la Nomenclature cible des dépenses du budget de l'Etat et du système informatique qui sera mis en place.

La deuxième partie du rapport englobe les garanties de l'État accordées aux entreprises publiques et aux établissements publics non administratifs, au titre du financement des projets d'investissement et de développement, définis dans le cadre des stratégies de l'État, formulées dans le plan de développement.

Ce rapport présente une analyse de la période 2017-2019 ainsi que du premier semestre de l'année 2020. La garantie de l'État est accordée tous les ans dans la limite d'un montant maximal autorisé en vertu de l'article 9 de la loi de finances, qui était estimé à 3 000 millions de dinars par an pour 2017 et 2018.

Compte tenu de la demande croissante pour l'obtention de la garantie de l'État, une révision à la hausse du montant maximal a été adoptée par la loi de finances 2019, ramenant le plafond à une limite de 4500 MD puis à 4 790 MD par la loi des finances complémentaire 2019.

Pour l'année 2020 ce montant a été fixé dans une première étape à 5 000 MD par la loi des finances de 2020 puis à 7 500 MD par la loi des finances complémentaire au titre de cette même année.

L'évolution de l'octroi de la garantie de l'État au cours de la période 2016-2018 et du premier semestre 2019 est présentée dans le tableau suivant :

Unité : Millions de dinars

Année	2017	2018	2019	Juin 2020
Le montant autorisé par la Loi sur les finances	3000	3000	4790	5000
Octroi de la garantie de l'État	2659.2	2592.7	4589	4116,4

Introduction Générale

Ce rapport met en avant les efforts financiers déployés par l'Etat pour soutenir l'effort d'investissement des entreprises publiques et des établissements publics à caractère non administratifs en opérant, d'une part, des transferts du budget de l'Etat et d'autre part, en accordant des garanties pour ces institutions afin qu'elles puissent obtenir des crédits. L'objectif de ce rapport est de fournir des informations sur le montant des transferts alloués par le budget et les garanties accordées par l'Etat.

Les transferts, considérés comme un appui financier direct et non remboursable, sont alloués chaque année aux entreprises publiques et aux établissements publics non administratifs. Ces transferts couvrent l'ensemble des secteurs de l'économie afin de répondre aux différents types de dépenses publiques.

La garantie octroyée par l'Etat, aux entreprises publiques et aux établissements publics non administratifs, constitue une aide indirecte qui leur permettra d'obtenir des prêts auprès des banques locales ou des banques et institutions financières étrangères. Ces crédits seront principalement utilisés pour financer les projets d'investissement et de développement programmés dans le cadre des stratégies de l'Etat formulées dans les plans de développement.

La loi de finances est considérée comme le cadre juridique dans lequel sont estimés les montants des transferts alloués aux entreprises publiques et aux établissements publics non administratifs pour financer les projets stratégiques sectoriels sous la direction des divers ministères.

La loi de finances annuelle fixe également le montant maximal, autorisant le ministre chargé des finances, d'octroyer la garantie de l'Etat afin d'obtenir des prêts ou émettre des obligations islamiques (sukuk) dans le but de financer les projets d'investissement des entreprises publiques et établissements publics non administratifs.

Durant ces dernières années, les transferts ont connu une nette augmentation, passant de 6852,6 millions de dinars en 2017 à plus de 8 000 millions de dinars en 2019 et 2020. Le montant des transferts, en 2020, représente environ 22,9 % du budget de l'Etat et environ 6,5 % du PIB. Les entreprises à caractère économique accaparent la part la plus importante : 5437 millions de dinars, soit 66,7% du total.

En ce qui concerne la garantie de l'Etat accordée aux prêts aux entreprises et établissements publics non administratifs, le plafond annuel autorisé par la loi de finances est passé de 3 000 millions de dinars en 2017 à 5000 millions de dinars en 2019 en réponse à une demande croissante de garantie.

Le présent rapport comporte deux parties :

- Première partie : Les transferts du budget de l'Etat pour les entreprises publiques et les établissements publics non administratifs.
- Deuxième partie : Les garanties de l'Etat octroyées aux entreprises et aux établissements publics non administratifs.

I. Transfert de l'Etat aux entreprises publiques et aux établissements publics non administratifs

Présentation

L'objectif de la première partie de ce rapport est de mettre en avant les efforts financiers de l'Etat pour soutenir les entreprises publiques et les établissements publics non administratifs, en présentant l'ensemble des données sur les transferts financiers de l'Etat dans les domaines économique, social, culturel et éducatif.

Le rapport sera descriptif et consistera à collecter les données financières sur les établissements publics non administratifs et les entreprises publiques, en adoptant un classement selon deux critères :

- Premier critère : une classification adoptée pour les institutions selon le plan (secteur de la souveraineté, secteur économique, secteur éducatif et culturel, secteur social).
- Deuxième critère : une classification selon le Ministère de tutelle et le Ministère qui accorde les crédits.

Ce rapport comportera une classification des données avec des détails et des conclusions sur les chiffres présentés dans les tableaux et graphiques annexés, accompagné de comparaisons : dans le temps : la base de données comprend des statistiques de 2017 à 2020 selon la nature des dépenses : rémunération, fonctionnement, interventions et investissements selon les sources de financement : ressources propres du budget de l'État, prêts extérieurs affectés, Comptes Spéciaux du Trésor et dons.

En conséquence, la première section de la partie du rapport portant sur les transferts, comprendra des tableaux sur les transferts de l'Etat aux entreprises publiques et établissements publics non administratifs, entre 2017 et 2020. La deuxième section présentera l'évolution de ces transferts par secteur, par nature des dépenses et par source de financement. La dernière section comprendra une brève étude annuelle de ces transferts.

Transferts de l'année 2020 : 8155,1 millions de dinars

Ces transferts sont répartis par secteur comme suit :

- Secteur économique : 5437,0 M.D
- Secteur social : 1861,9M.D.
- Le secteur éducatif et culturel : 451,1 M.D
- Secteur de la souveraineté : 405,1 M.D

Les tableaux suivants indiquent l'évolution de ces transferts selon les différents critères mentionnés :

1. Tableau des transferts 2017-2020

1.1 Tableau des transferts 2016 – 2019 : Chiffres globaux

(En 1000 d)

	Réalisations 2017	Réalisations 2018	Évolution (%)	Réalisation 2019	Évolution (%)	LF 2020	Évolution (%)
Transferts	6 852 617	8 392 060	+22,5	8 489 097	+1,2	8 155 066	- 3,9
En % du budget de l'Etat	25,1	28,1	-	26,0	-	22,9	-
en % du PIB	7,1	7,9	-	7,7	-	6,5	-

1.2 Tableau des transferts 2017 – 2020 : Chiffres par secteur

(En 1000d)

Etablissements classés par secteur	Réalisations 2017	Réalisations 2018	Réalisations 2019	LF 2020	Part par secteur (%)	Taux d'accroissement annuel (%)
Secteur social	1 542 154	1 735 532	2 049 770	1 861 940	22,8	+6,5
Secteur économique	4 620 397	5 856 455	5 661 711	5 437 030	66,7	+5,6
Secteur de l'éducation et la culture	317 384	380 875	425 813	451 036	5,5	+12,4
Secteur de la souveraineté	229 682	419 208	351 803	405 060	5	+2,8
Total	6 852 617	8 392 060	8 489 097	8 155 066	100,0	+6

1.3 1.3. Tableau des transferts 2016 – 2019 : Chiffres par établissement

<u>Etablissement</u>	<u>Réalisations 2017</u>	<u>Réalisations 2018</u>	<u>Réalisations 2019</u>	<u>L F 2020</u>
Secteur de la souveraineté	372 682	419 208	351 803	405 060
Présidence de la République	1 511	884	1001	973
Institut tunisien des études stratégiques	836	884	1001	973
Instance supérieure des droits de l'homme et des libertés fondamentales	675	0	0	0
Présidence du Gouvernement	59 326	70 849	82 560	81 078
Radio Tunisienne	20 710	26 854	32 050	31 815
Télévision Tunisienne	28 186	31 956	36 100	34 950
Instance des Droits de l'Homme	–	–	764	930
Beit El Hekma	1 475	1 609	2 209	2 365
Centre IFEDA	–	–	613	578
Tunis Afrique Presse	8 955	10 430	10 824	10 440
Ministère de l'Intérieur	285 300	316 000	227 999	254 875
Office National de la Protection Civile	142 650	158 000	216 000	220 300
Office de logement	142 650	158 000	1000	800
Centre informatique du Ministère de l'Intérieur	–	–	10 962	33 775
Ministère de la Défense nationale	26 295	31 125	39 793	67 684
Centre National de Cartographie et de Télédétection	4 024	3 624	3 608	3 471
Hôpital Militaire Principal d'Instruction de Tunis	15 131	18 471	24 035	35 000
Office des Logements Militaires	–	–	1 264	17 000
Office de Développement de RjimMaatoug	7 090	8 480	10 636	11963
Centre de Recherche Militaire	50	550	250	250
Ministère de la Justice	250	350	450	450
Office du Logement des Magistrats et du Personnel du Ministère de la Justice	250	350	450	450
Le secteur éducatif et culturel	317 384	380 875	425 813	451 036
Ministère de l'Éducation	7 280	6 957	8 183	8 185
Centre International de Formation des Formateurs et d'Innovation Pédagogique	1 500	1 400	309	1 418
Centre National des Technologies en Education	5 780	5 557	7 874	6 767
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	17 806	27 510	26 942	28 663
Centre National de Recherche en Sciences des Matériaux	327	401	552	606

Centre National des Sciences et Technologies Nucléaires	4 044	6 741	4 100	5 452
Institut National de Recherche et d'Analyse Physico-Chimique	1 367	1563	1 930	1 707
Agence Nationale pour la Promotion de la Recherche Scientifique	941	1 136	1161	1 181
Université Virtuelle de Tunis	1 302	5 910	5 623	6 080
Palais des Sciences de Monastir	1 180	1 808	1 974	1 662
Cité des Sciences de Tunis	6 492	6 187	6 269	6 571
Centre de Recherche Numérique Sfax	261	339	656	420
Centre de Recherche en Microélectronique et Nanotechnologie Sousse	290	251	321	437
Technopole Sousse	387	720	880	736
Centre de Biotechnologie de BorjCédria	523	1208	1 924	2 399
Centre de Biotechnologie de Sfax	283	636	533	750
Centre de Recherche et des Technologies de l'Energie (CRTE) BorjCédria	411	611	1 064	662
Centre de Recherches et des Technologies des Eaux (CERTE) BorjCédria	261 007	307 226	333 990	349 286
Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi	4 745	5 654	7 450	7 696
Centre National de Formation de Formateurs et d'Ingénierie de Formation	4 745	5 654	7 305	
Centre National de Formation Continue et de Promotion Professionnelle	241 641	285 446	306 498	323 847
Agence Tunisienne de Formation Professionnelle	241 641	285 446	303 117	
Ministère des Affaires Culturelles	31 291	39 182	56 698	64 902
Musée national d'Art Contemporain et Moderne	–	–	542	549
Centre National des Arts de la Marionnette	–	–	983	993
Centre National de Traduction	1 339	1 101	1 548	1 578
Théâtre National	1 665	1 732	1 458	2 027
Organisme Tunisien pour la Protection du Droit d'Auteur	930	1 031	993	1468
Etablissement National pour la Promotion des Festivals et des Manifestations Culturelles et Artistiques	4 440	10 827	15 290	6 628
La Maison de la Méditerranée pour la Culture et les Arts (Centre Culturel Hammamet)	2 793	1,568	3 245	5 657

Palais littérature et Arts Ksar Aid	-	-	-	370
Centre Economie Culturelle Numérique	-	-	-	2 070
Centre National du Cinéma et de l'Image	7 413	7 959	10 443	13 165
Centre de Musique Arabe et Méditerranéenne – Palais Nejma Al Zahra	1 377	1 503	1 516	1 718
Théâtre de l'Opéra	-	-	10 034	10 055
Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle	11 334	13 461	10 646	18 624
Secteur social	1 542 554	1 735 532	2 049 770	1 861 940
Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi	198 248	177 520	436 864	372 667
Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant	198 248	177 520	436 864	372 667
Ministère des Affaires Sociales	1 265 292	1 474 647	1 488 553	1 318 742
Caisse Nationale de Retraite et de Prévoyance Sociale	660 589	900 110	740 803	544 499
Caisse nationale de sécurité sociale	577 498	556 272	726 317	747 753
Centre international de recherche , des études , documentation et de la formation sur le handicap	-	-	683	1 400
Offices des Tunisiens à l'Etranger	18 205	18 265	20 750	25 090
Ministère de la Santé	76 112	70 082	108 412	152 838
Complexe Sanitaire de Jebel el Oust	3 700	3 900	4 000	4 400
CENTRE NATIONAL DE GREFFE DE MOELLE OSSEUSE	-	-	-	3 140
Institut National de Neurologie	163	-	-	406
Institut National de Nutrition	-	-	-	200
Autorité Nationale d'Évaluation et d'Accréditation de la Santé	701	1 218	2 617	1 675
Agence nationale de contrôle sanitaire et environnemental des produits	1 700	2 145	1 755	2 050
Agence nationale de la sécurité sanitaires des produits alimentaires	-	-	-	2 000
Office des Eaux Minérales	6 095	6 307	6 363	3 670
Centre de Traumatologie et des Grands Brûlés - Ben Arous	100	-	-	580
Centre Informatique du Ministère de la Santé	8 279	8 793	9 955	9 723

Centre de Maternité et de Néonatalogie de Tunis	318	-	-	580
Hopital Ibn Eljazzar	-	-	-	3 410
Hopital Ariana	-	-	-	130
Hôpital de l'Enfant de Tunis	430	-	11 119	700
Hôpital Habib Bourguiba – Sfax	1570	-	6255	13 330
Hôpital Habib Bourguiba Medenine	-	-	-	400
Hôpital Habib Bougatfa Bizerte	-	-	-	1 190
Hôpital Houcine Bouzayane Gafse	-	-	-	2 585
Hopital Mohamed Ben Sassi Gabès	-	-	-	700
Hôpital la Rabta	1 316	-	10 747	1 400
Hôpital Errazi - La Mannouba	3 440	3 600	4 325	4 880
Hopital Sadok Mkaddem Djerba	-	-	-	300
Hopital Kasserine	-	-	-	3 300
Hôpital Metlaoui	-	-	-	735
Hôpital Mahres	-	-	-	170
Hôpital Monji Slim La Marsa	411	-	-	860
Hopital Hédi Chaker Sfax	696	-	2008	10 350
Hôpital Beja	-	-	-	400
Hôpital Ben Arous	-	-	-	300
Hôpital Ben Guerdane	-	-	-	260
Hôpital Tataouine	-	-	-	440
Hôpital Tozeur	-	-	-	1 515
Hôpital Jebeniana	-	-	-	180
Hôpital Zarzis	-	-	-	200
Hôpital Jendouba	-	-	-	1 190
Hôpital Habib Thamer Tunis	365	-	-	600

Hôpital Khaireddine	-			220
Hôpital Zaghouane				190
Hôpital Siliana				460
Hôpital Sahloul Sousse	173	-	489	1 400
Hôpital Sidi Bouzid				2 045
Hôpital Charles Nicolle	961	-	5 735	5120
jjL'hôpital Taher SFAR Mahdia	263	-	-	1 100
Hôpital Tabarka				190
Hôpital Abderrahmane Mami	287	-	25	900
Hôpital Aziza Othmana	338	-	2 836	605
Hôpital FarhatHachad Sousse	436	-	-	1 400
Hôpital Fattouma Bourguiba Monastir	780	-	-	7 740
Hôpital Kebili				1 052
Hôpital Kerkena				50
Hôpital Ksar Helal				100
Hôpital MedjazElbab				325
Hôpital Tahar Maamouri Bizerte				600
Hôpital Mohamed Ben Salah Moknine				150
Hôpital Mohamed Bourguibe le Kef				730
Hôpital Msaken				100
Hôpital Menzel Bourguiba				1835
Hôpital Menzel Temime				1 590
Hôpital Nabeul				250
Hôpital Nefta				80
Institut Kassab d'orthopédie – Ksar Said	93	-	1	427
Institut d'ophtalmologie Tunis	44	0	373	350

Institut Pasteur	19	-	-	-
Institut Salah AZAIZ	109	-	-	660
Office National de l'Artisanat	17 110	17 993	19 597	20 608
Centre Technique de Création, d'Innovation et d'Encadrement dans le Secteur du Tapis et de Tissage	643	642	694	710
Agence de Formation dans les Professions du Tourisme	494	13 846	14 932	15 390
Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement	212 015	254 743	266 480	288 010
Office National de l'Assainissement	125 907	172 551	173 817	218 334
Agence Nationale de Protection de l'Environnement	28 235	19 506	15 765	18 980
Agence Nationale de Gestion des Déchets	29 438	28 700	51 488	31 546
Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis	3 396	3 055	3 485	5 305
Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral	25 039	30 931	21 915	13 845
Ministère de l'Industrie et de l'Énergie	1 588 235	2 759 472	2 586 017	1 935 923
Office National des Mines	7 043	7 579	7 223	7 456
Société Tunisienne des Industries de Raffinage	933 000	1 500 000	1 319 000	1 465 000
Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz	617 000	1 200 000	1 219 000	415 000
Conseil National d'Accréditation	642	746	509	698
Laboratoire Centrale d'Analyse et d'Essais	1 919	3 826	1 663	2 842
Centre Technique des Industries Mécaniques et Electriques	657	9 574	3 767	2 461
Centre Technique de l'Industrie du Bois et de l'Ameublement	1032	1 083	1 491	1 765
Centre Technique de l'Emballage et du Conditionnement	1222	1 955	2 147	2 072
Centre Technique de l'Agro-Alimentaire	1 110	1033	684	1 420
Centre Technique de la Chimie	554	1 198	1 148	1 592
Centre Technique du Textile	1 838	5 588	3 511	3 542
Centre Technique des Matériaux de Construction, de la Céramique et du Verre	1283	1864	3 327	2 302
Centre Technique du Cuir, Chaussure, Maroquinerie	1 473	2 187	2 826	2 902
Agence Foncière de l'Industrie	-	-	-	1 000

Agence Nationale de Maîtrise de l'Energie	7 273	8 092	6 643	8 522
Groupement des Industries de Conserves Alimentaires	1 348	2 044	2 622	2 403
Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation	10 841	12 703	10 456	14 946
Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques et de la Pêche	224 713	288 270	298 951	396 624
Office de l'Huile	1 698	–	–	-
Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux	16 878	81 143	80 816	183 669
Société Nationale de Protection des Végétaux	2 144	1 675	6 337	2 328
Pôle Technologique du Sud	646	647	676	712
Groupement Interprofessionnel des Dattes	–	–	425	6 868
Groupement Interprofessionnel des Viandes Rouges et du Lait	18 146	13 385	4 614	6 716
Groupement Interprofessionnel des Légumes	6 307	7 621	8 186	5 871
Groupement Interprofessionnel des Produits Avicoles et Cunicoles	9 387	5 211	5 429	2 983
Groupement Interprofessionnel des Fruits	6 534	15 374	15 355	5 497
Groupement Interprofessionnel des Produits de la Pêche	11 093	11 608	10 237	9 335
Centre Technique de l'Agriculture Biologique	912	1 893	1 374	1 810
Centre Technique de l'Aquaculture	1 417	2 508	2 355	2074
Centre Technique de Pomme de Terre et d'Artichaut	1 039	1 713	1 058	1 454
Centre Technique des Dattes	703	1 312	772	1 045
Centre Technique des Cultures Protégées et Géothermiques.	662	1 417	1 268	1 593
Centre Technique des Agrumes	1293	1 916	1 535	1 754
Centre National des Etudes Agricoles	–	–	350	0
Fondation Nationale d'Amélioration de la Race Chevaline	3 794	4 009	3 953	4 507
Agence Immobilière Agricole	5 015	5 434	6 277	6 560
Office des Terres Domaniales	7 150	7 459	7 924	-
Office des Céréales	7 577	10 025	10 073	12 282

Office de l'Elevage et des Pâturages	79 494	77 065	91 498	100 676
Office de Développement Sylvo-Pastoral du Nord-Ouest	20 176	12 526	10 188	12 058
Société des Courses Hippiques	1 000	-	-	-
Institut des Zones Arides	12 427	13 732	14 109	14 677
Agence de Promotion des Investissements Agricoles	8 592	9 865	9 840	11 655
Agence des Ports et des Installations de Pêche	629	732	4 302	500
Ministère des Finances	2 000	2 000	2 000	2 000
Office des Logements du Personnel des Finances	2 000	2 000	2 000	2 000
Ministère du Transport	929 134	632 149	591 098	703 814
Office National des Postes Frontaliers Terrestres	1 692	2 779	3 491	5 257
Sociétés Régionales de Transport	268 575	262 500	257 258	300 000
Société Nouvelle de Transport kerkennah	12 171	12 232	11 873	15 300
Société Nationale des Chemins de Fer Tunisiens	284 896	135 633	115 312	143 200
Société Nationale de Transport Interurbain	32 700	1 000	1 000	2 500
Institut National de la Météorologie	2 256	3 426	4 709	5 600
Tunisair Express	3 000	3 000	3 000	10 000
Société du Metro Léger de Sfax	869	1 122	3 695	5 357
Transtu	287 764	179 916	144 118	153 000
Société du Réseau Ferroviaire Rapide de Tunis	33 520	27 762	46 150	62 000
Société Port Enfidha	1 692	2 779	1 112	1 600
Ministère des Technologies de Communication et de l'Économie Numérique	79 908	95 984	54 346	60 000
Office National de la Télédiffusion	32 677	38 835	36 738	40 989
Office National des Postes	30 000	35 000	-	1 000
Pôle El Ghazala des Technologies de la Communication	8 341	5 154	2 123	-
Pôle technologique « Tunis des pôles technologiques intelligents »	-	-	-	3 380
Centre National de l'Informatique	2 878	2 420	-	1 000

Agence Technique des Télécommunications	767	3 797	5 212	6 298
Agence Nationale de la Sécurité Informatique	3 199	3 471	4 462	4 833
Agence Nationale de Certification Electronique	–	5 211	3 898	1 500
Centre d'Information, de Formation, de Documentation et d'Etudes en Technologies des Communications	2 046	2 096	389	-
Centre d'Etudes et de Recherche des Télécommunications	–	–	1 524	1 000
Total	<u>6 852 617</u>	<u>8 392 060</u>	<u>8 489 097</u>	<u>8 155 066</u>

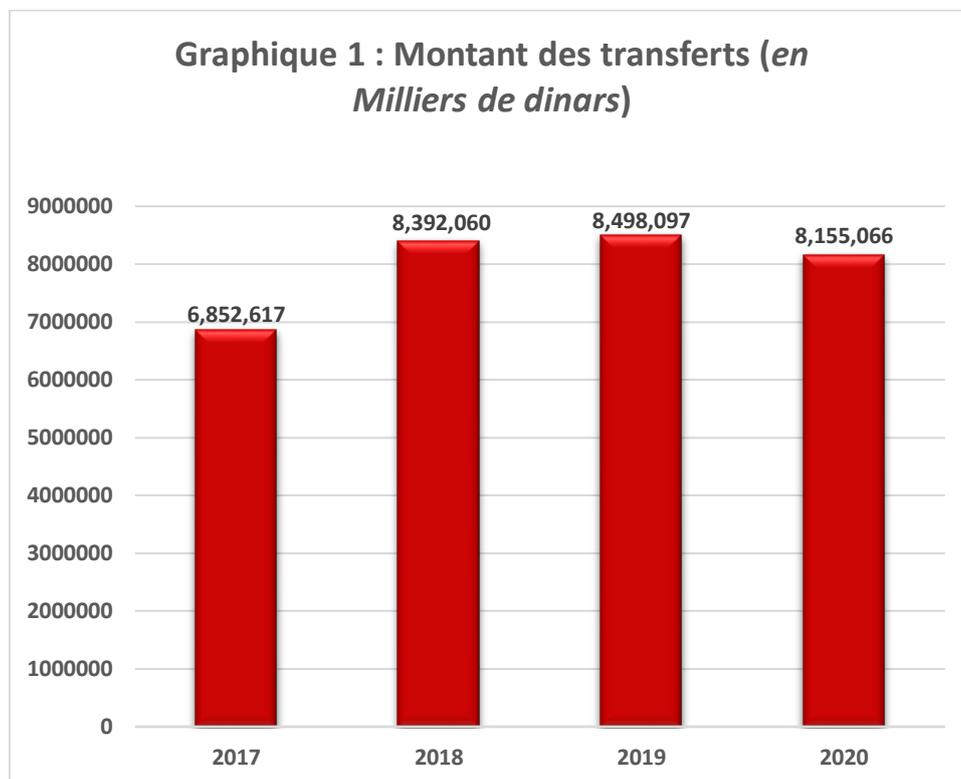
2. Evolution des transferts budgétaires de l'Etat aux établissements publics 2016-2019

Les transferts budgétaires de l'État aux établissements publics ont connu une nette progression au cours de la période 2017-2020. Ces transferts ont contribué de manière significative au financement des interventions et des investissements de ces établissements ainsi qu'au financement de leurs dépenses de rémunération et de fonctionnement.

Entre 2017 et 2020, le taux de croissance moyen annuel des transferts a été de 6 %. Le tableau et le graphique suivants illustrent cette évolution.

Année	Montant des transferts (Milliers de dinars)	Évolution (%)
2017	6 852 617	-
2018	8 392 060	+ 22,5
2019	8 489 097	+ 1,2
*2020	8 155 066	-3,9

(*) estimations de la Loi de finances



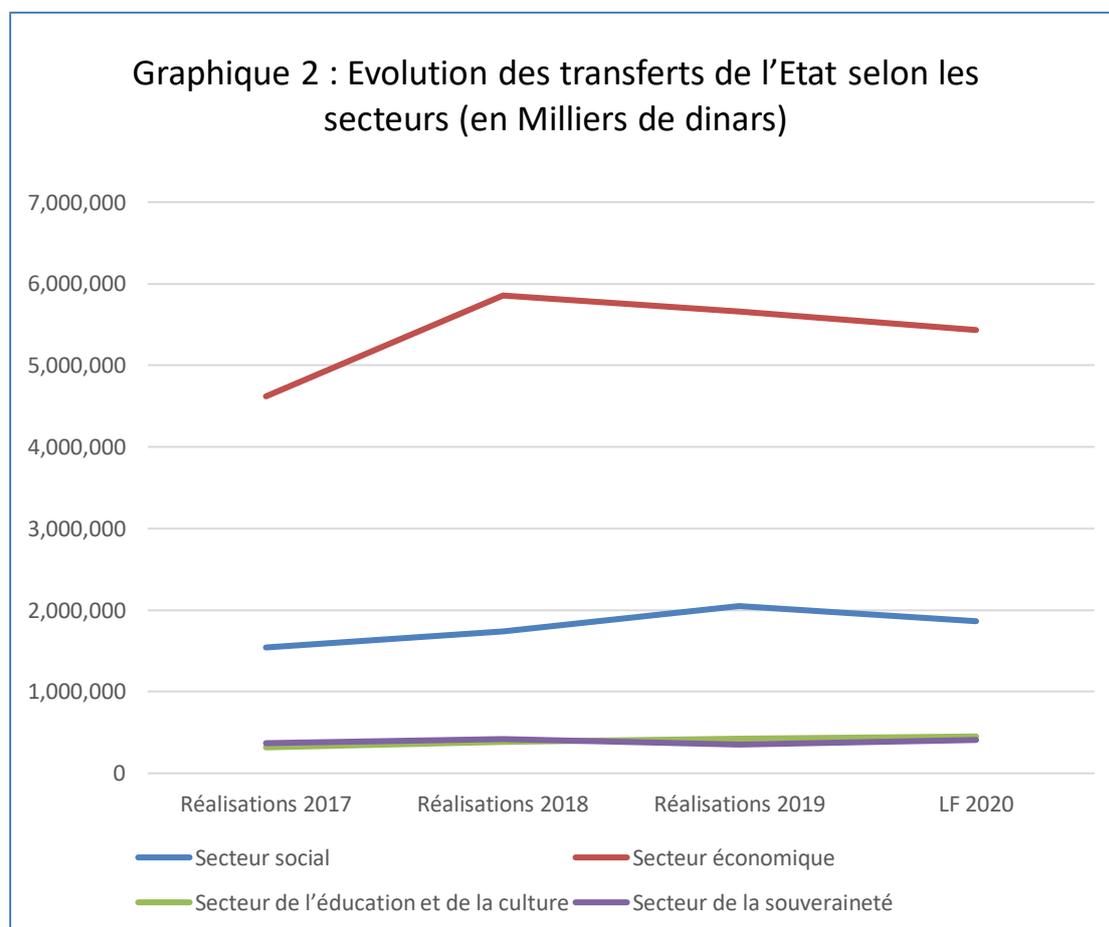
Evolution des transferts par secteur

Les transferts budgétaires de l'État aux institutions publiques sont répartis en fonction des secteurs auxquels ils appartiennent :

- Secteur social
- Secteur économique
- Secteur éducatif et culturel
- Secteur de la souveraineté
-

Le tableau et le graphique suivants illustrent l'évolution des transferts de l'Etat, entre 2017 et 2020, aux institutions publiques, par secteur :

Établissements classés par secteur	Réalisations 2017	Réalisations 2018	Réalisations 2019	LF 2020	Taux de croissance annuel (%)
Secteur social	1 542 154	1 735 532	2 049 770	1 861 940	6,5
Secteur économique	4 620 397	5 856 445	5 661 711	5 437 030	5,6
Secteur de l'éducation et de la culture	317 484	380 875	425 813	451 036	12,04
Secteur de la souveraineté	372 682	419 208	351 803	405 060	2,8
Total	6 852 617	8 392 060	8 459 097	8 155 066	0,6



Il est à noter que les transferts du budget de l'Etat au profit des établissements publics du secteur éducatif et culturel pour la période 2017 et 2020 a connu le taux de croissance annuel le plus élevé atteignant 12,4%. Ceci est principalement dû à l'augmentation des transferts au

profit des établissements des deux ministères de l'enseignement supérieure et de la culture.

(en millier de dinars)

	2017	2018	2019	2020 (LF)
Enseignement supérieure	17 806,0	27 509,6	26 942,4	28 663,0
Affaires culturelles	31 291,0	39 182,0	56 698,0	64 902 ,0

Les transferts budgétaires de l'État au profit des institutions publiques du secteur social pour la période 2017-2020 ont enregistré un taux de croissance annuel de 6,5%. Ceci est principalement dû à l'augmentation des transferts au profit des établissements des Ministères de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (ANETI) et de la santé .

(en millier de dinars)

	2017	2018	2019	2020 (LF)
Formation professionnel le Emploi	198 248,0	177 520,0	436 864,0	372 667 ,0
Santé	76 112,2	70 082,0	108 412,0	152 838,0

Quant au secteur économique, il a également connu un taux de croissance annuel de 5,6% des transferts du budget de l'Etat au profit des institutions publiques appartenant à ce secteur pendant la période 2017 et 2020. Ceci est principalement dû à l'augmentation des transferts au profit des établissements des secteurs de l'Équipement, habitat, aménagement du territoire, développement, investissement et coopération internationale contre une régression des transferts au profit des entreprises des transports, technologies de la communication et de l'économie numérique :

(en millier de dinars)

	2017	2018	2019	2020 (LF)
Equipement	2 300,0	1 620,0	101 700,0	81 600,0
Développement et I E	92 152,2	100 885,7	114 484,0	221 092,0
Transport	929 133,9	632 148,7	591 097,6	703 814,0
TIC	79 908,0	95 984,0	54 345,8	60 000 ,0

Les transferts au profit des institutions publiques du secteur de la souveraineté au cours de la période 2017-2020 ont connu un taux de croissance annuel de 2,8%. Cela est dû principalement à l'augmentation des transferts au profit du Ministère de la Défense nationale et de la Présidence du gouvernement contre une régression des transferts aux établissements de la présidence de la république.

(en millier de dinars)

	2017	2018	2019	2020 (LF)
Défense Nationale	26 295,0	31 125,0	39 793,0	67 684,0
Présidence du Gouvernement	59 326,0	70 849,0	82 559 ,7	81 078,0
Présidence de la République	1 511,0	884,4	1 001,0	973,0

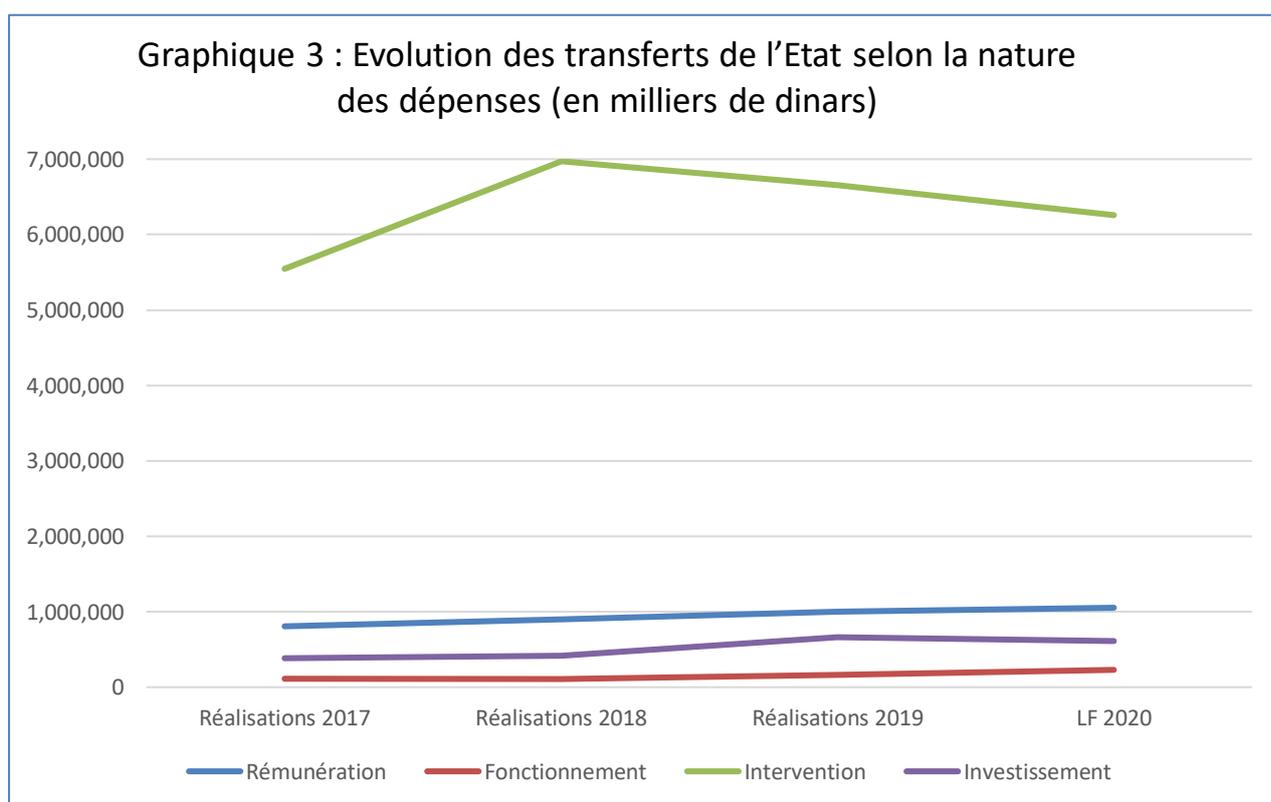
2.1 Evolution des transferts de l'Etat selon le type de dépenses (nomenclature budgétaire)

Les transferts du budget de l'État aux établissements publics sont répartis comme suit :

- Dépenses de rémunération
- Dépenses de fonctionnement
- Dépenses d'intervention
- Dépenses d'investissement

Le tableau et le graphique suivants illustrent l'évolution des transferts, entre 2017 et 2020, par secteur :

Dépenses	Réalisations 2017	Réalisations 2018	Réalisations 2019	LF 2020	Taux de croissance annuelle (%)
Rémunération	807 021	896101	1 000 929	1 053 180	9,3
Fonctionnement	115 227	107 674	163 454	229491	25,8
Intervention	5 546377	6 972 358	6 654 396	6 257 192	4,1
Investissement	383 992	415 928	662 315	615 203	17,0
Total	6 852 617	8 392 060	8 489 097	8 155 066	6,0



Les transferts de l'Etat aux entreprises et établissements publics, *au titre des interventions*, sur la période 2017 à 2020, ont connu le taux de croissance annuel le plus élevé, soit 25,8 %. Cela est principalement dû à l'augmentation des transferts au titre du fonctionnement des établissements relevant des Ministères suivants :

(en millier de dinars)

	2017	2018	2019	LF 2020
Présidence du Gouvernement	354	552	4 848	6 365
Ministère de la Santé	15 130	7 406	48 783	90 235
Ministère des affaires Culturelles	2 675	2 258	8 416	8639

Les transferts de l'État aux établissements publics, *au titre des investissements*, au cours de la période 2017-2019, ont connu une croissance annuelle de 17 %. Cela est principalement dû à l'augmentation des transferts au titre de :

(en millions de dinars)

	2017	2018	2019	2020 (LF)
Investissements dans le domaine de la recherche	1 295	4 843	3 895	4 530
Investissements dans les domaines de la culture et jeunesse et enfance	2 445	14 196	1 914,7	5 440
Investissement dans les domaines de l'Éducation et de la Formation	7 192,8	29 991	33 568	15 585

Les transferts de l'État aux établissements publics, au titre de la rémunération, au cours de la période 2017-2019, ont connu une croissance annuelle de 9,3%. Cela est principalement dû à l'augmentation des transferts aux Ministères suivants :

	2017	2018	2019	LF 2020
M Transport	3 303,6	4 772	4 369,2	5 743
M Enseignement Supérieure	11 001,6	17 514	16 346,4	18 649
M Affaires Sociales	14 350	15 000	16 272	22 000

Les transferts de l'Etat aux entreprises et établissements publics, au titre des interventions, sur

la période 2017 à 2020, ont connu un taux de croissance annuel moyen de 4,1 %. Cela est principalement dû à l'augmentation des transferts au titre de :

	2017	2018	2019	LF 2020
Intervention dans le domaine social	25 471,8	89 102,6	91 908	132 449
Intervention dans les domaines Culture, Jeunesse et Enfance	6 030	12 159	17 210	21 050
Intervention dans le domaine Economique	241 350	276 170,6	281 352	396 147

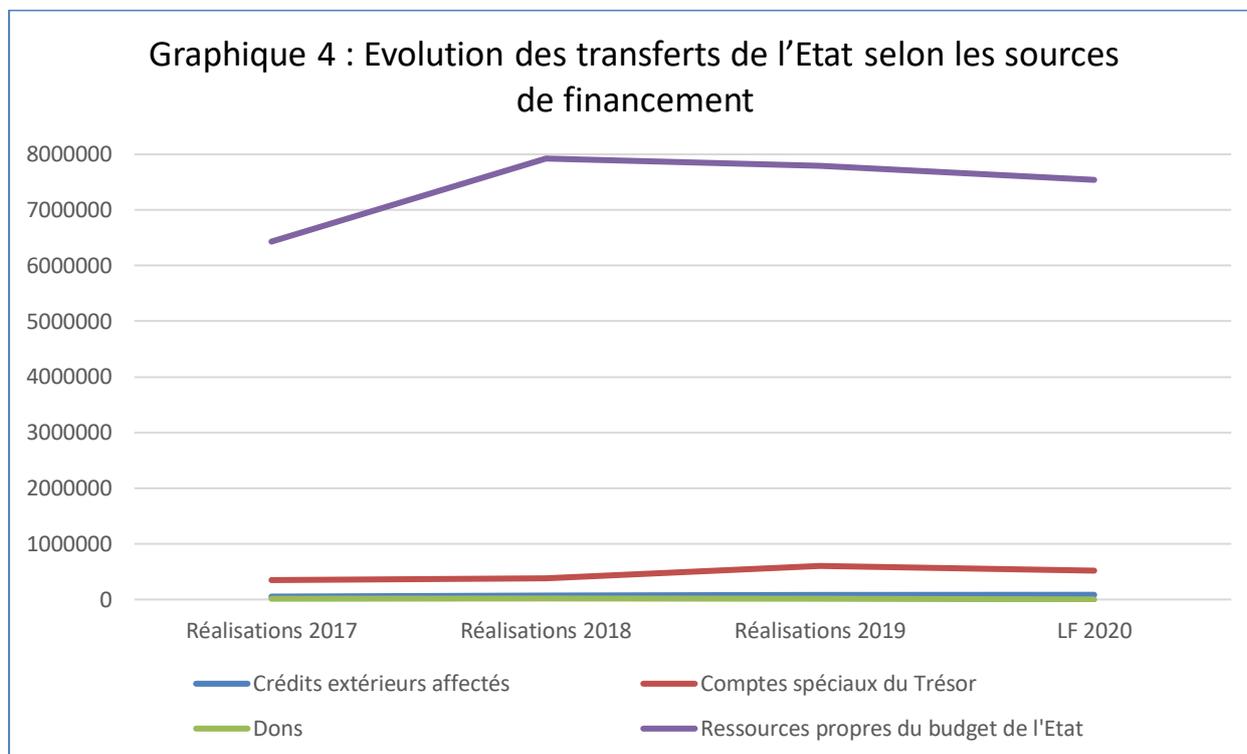
2.2 Evolution des transferts de l'Etat selon les sources de financement

Les sources de financement des transferts de l'État aux établissements publics comprennent :

- Les ressources propres du budget de l'Etat
- Les crédits extérieurs affectés
- Les Comptes Spéciaux du Trésor
- Les dons

Le tableau suivant illustre l'évolution des transferts, entre 2017 et 2020, selon les sources de financement :

Source de financement	Réalisations 2017	Réalisations 2018	Réalisations 2019	LF 2020	Taux de croissance annuel (%)
Ressources propres du budget de l'Etat	6432109	7924619	7790314	7547046	5,5
Crédits extérieurs affectés	52 504	69 150	79 562	84 501	17,2
Compte spéciaux du Trésor	349 315	379 566	603 362	521 349	14,3
Dons	18 689	18 726	15 859	2 170	-51,2
Total	6 852 617	8 392 060	8 489 097	8 155 066	6,0



3. Les transferts de l'Etat par année

3.1 Les transferts de 2018

Les transferts de l'État vers les établissements publics se sont élevés à 8392,1 MD, contre 6852,6 MD en 2017, enregistrant ainsi une croissance de 22,5%.

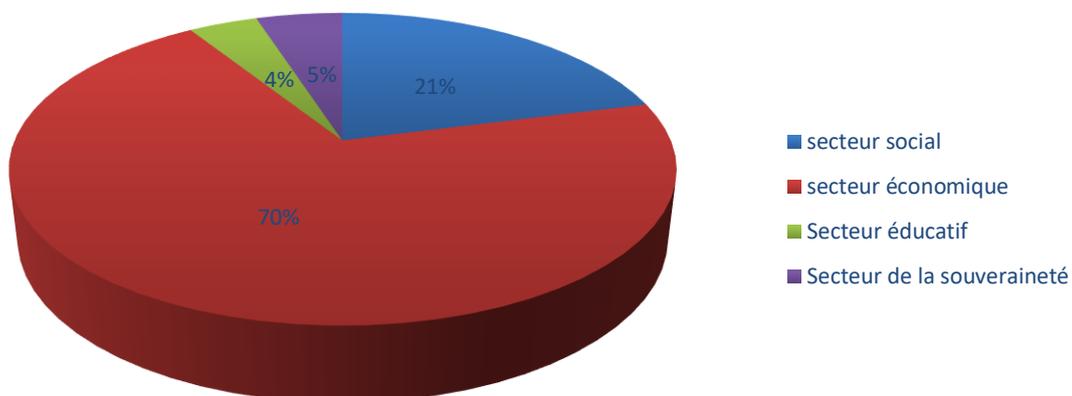
Ces transferts concernent 34 entreprises publiques pour des crédits s'élevant à 6752,3 MD et 180 établissements publics non administratifs pour des crédits de 1693,8 MD.

Les institutions publiques suivantes ont connu le taux de croissance des transferts le plus élevé en 2018 par rapport à 2017: Agence de Formation aux Métiers du Tourisme (13846 mD contre 494 mD) et Centre Technique pour les Industries Mécaniques et Electriques (9574 mD contre 657 mD) et le Centre de Recherche Militaire (550 mD contre 50 mD), Agence Technique des Communications (9574 mD contre 767 mD) et la SONEDE (81.143 mD contre 16878 mD) et l'Université virtuelle de Tunis (5910 mD contre 1301,8 mD).

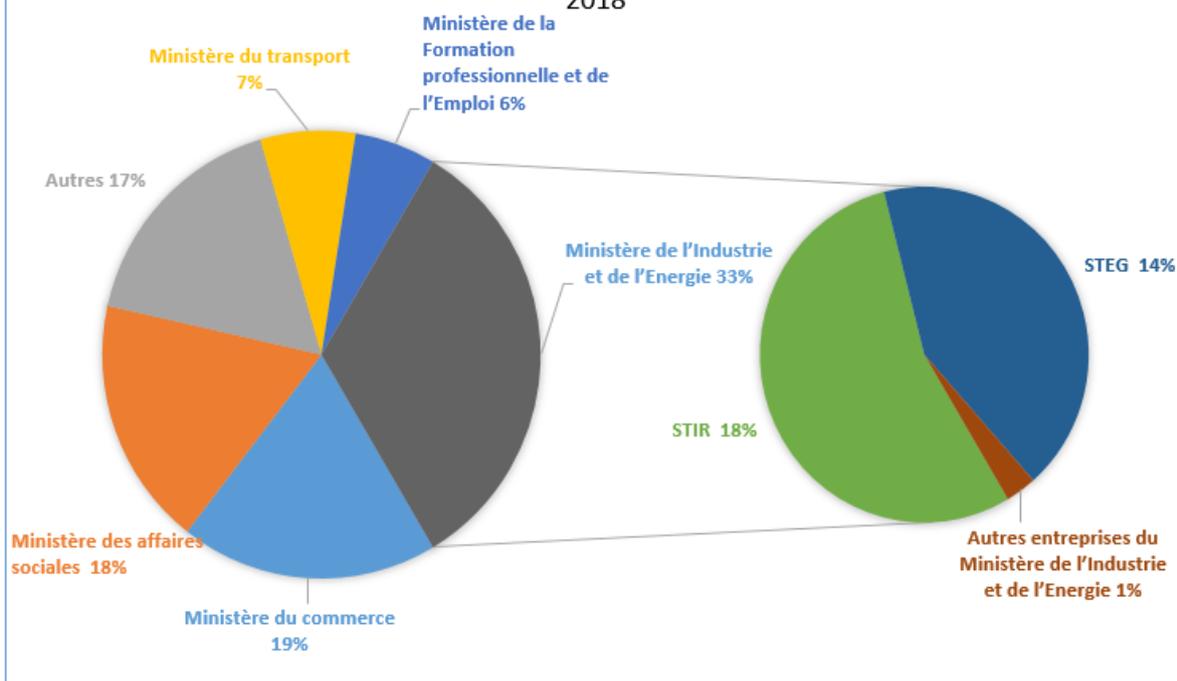
Quatre établissements ont bénéficié de 59% du total des transferts pour l'année 2018 : la STIR (1 500 000 mD, soit 18%) et Office des Céréales (1315779 mD, soit 16%) et la STEG (1.200.000 mD équivalent à 14% et la CNRPS (900110 mD soit 11%).

Les deux graphiques suivants résument la répartition des transferts de 2018 par secteurs et Ministères concernés :

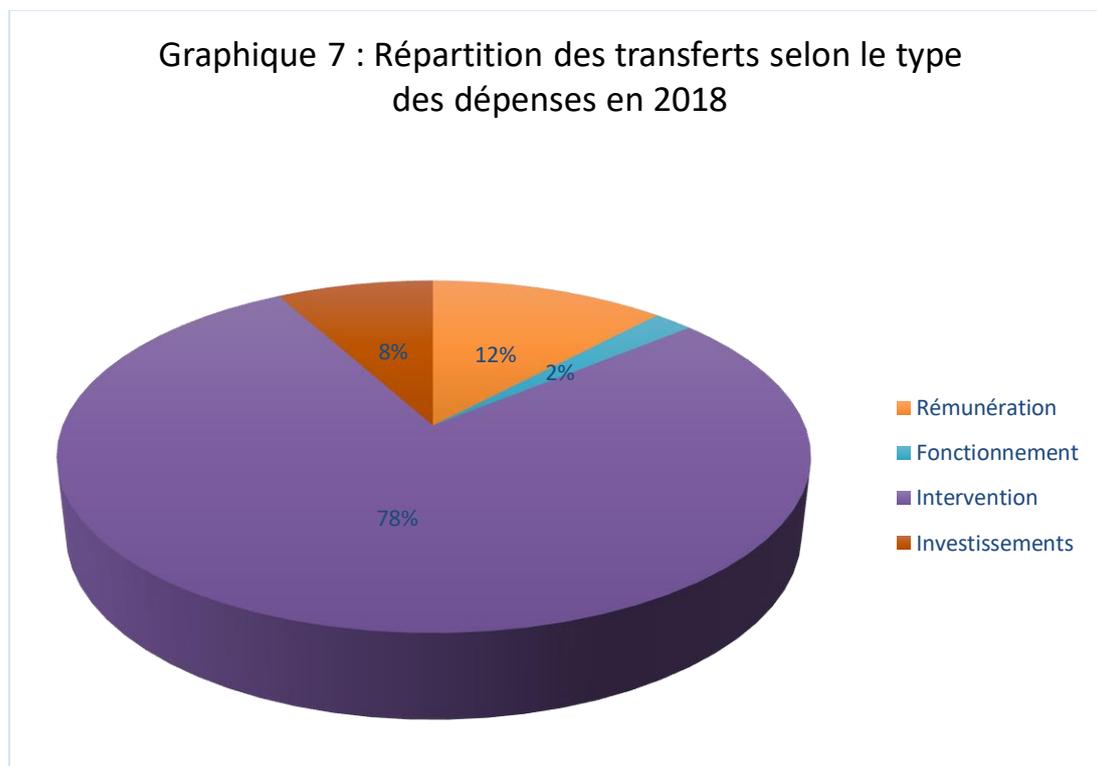
Graphique 5 : Répartition des transferts selon les secteurs en 2018



GRAPHIQUE 6 : RÉPARTITION DES TRANSFERTS SELON LES MINISTÈRES EN 2018



En 2018, 83% des transferts ont été alloués à des interventions (6792,4 MD), 11% pour les rémunérations (896,1 MD), 5% pour l'investissement (415,9 MD) et 1% pour le fonctionnement (107,7 MD).



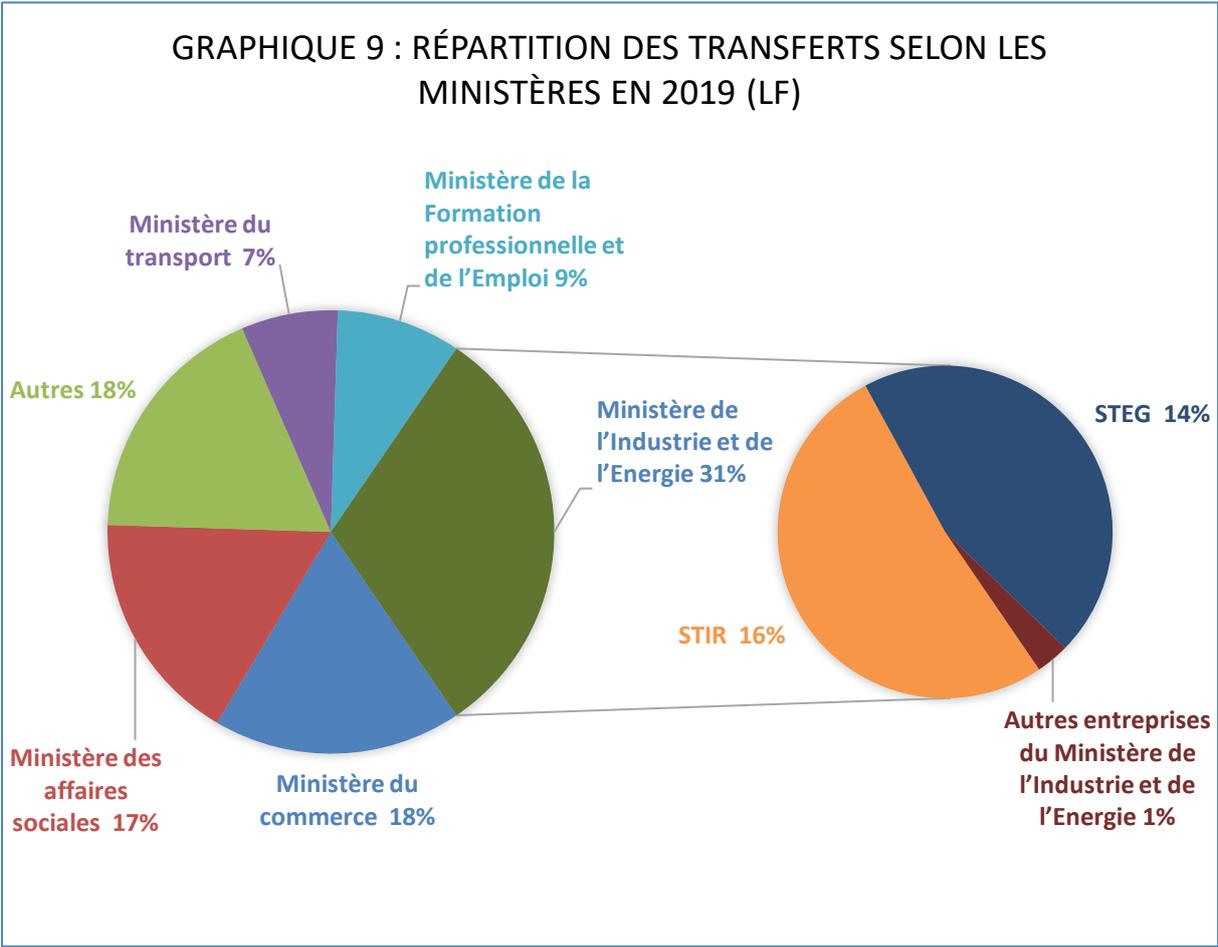
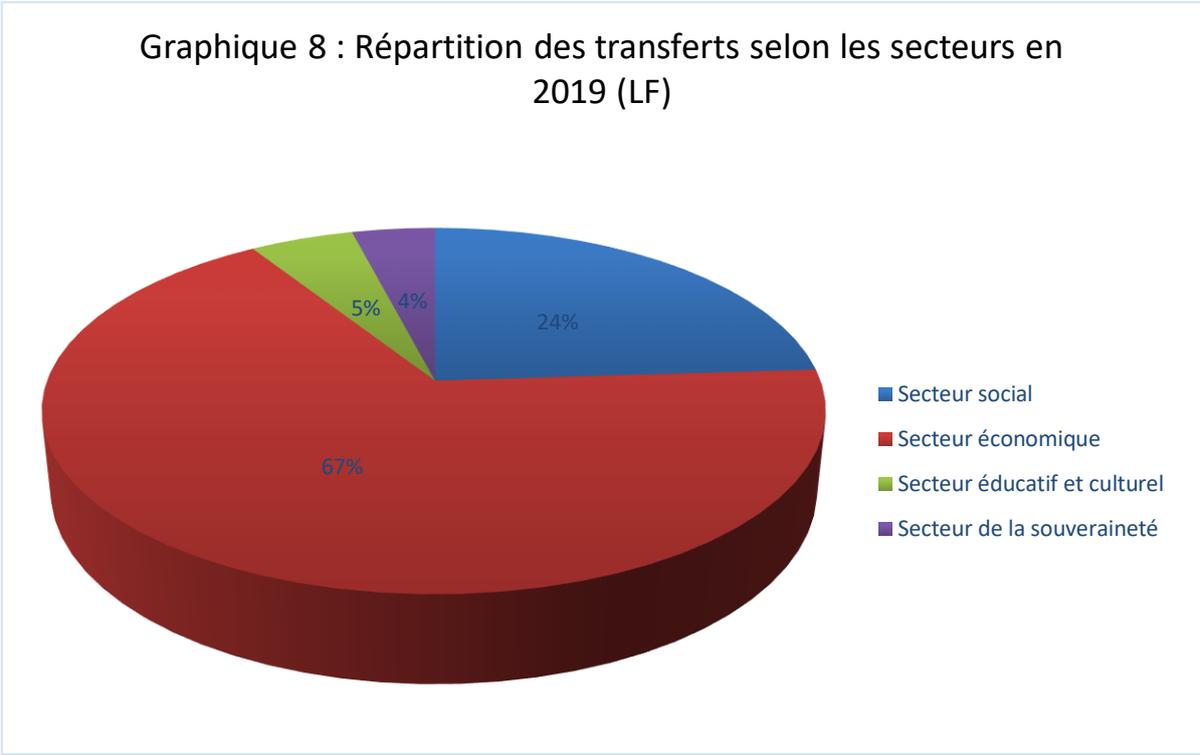
3.2 Les transferts de 2019

Les transferts de l'État vers les établissements publics en 2019 se sont élevés à 8489,1 MD contre 8 392,1 MD en 2018, soit une croissance de 1,2%. Ils concernent 34 entreprises publiques par des crédits estimés à 6 555,2 MD et 180 établissements publics non administratif avec des crédits estimés à 1933,9 MD.

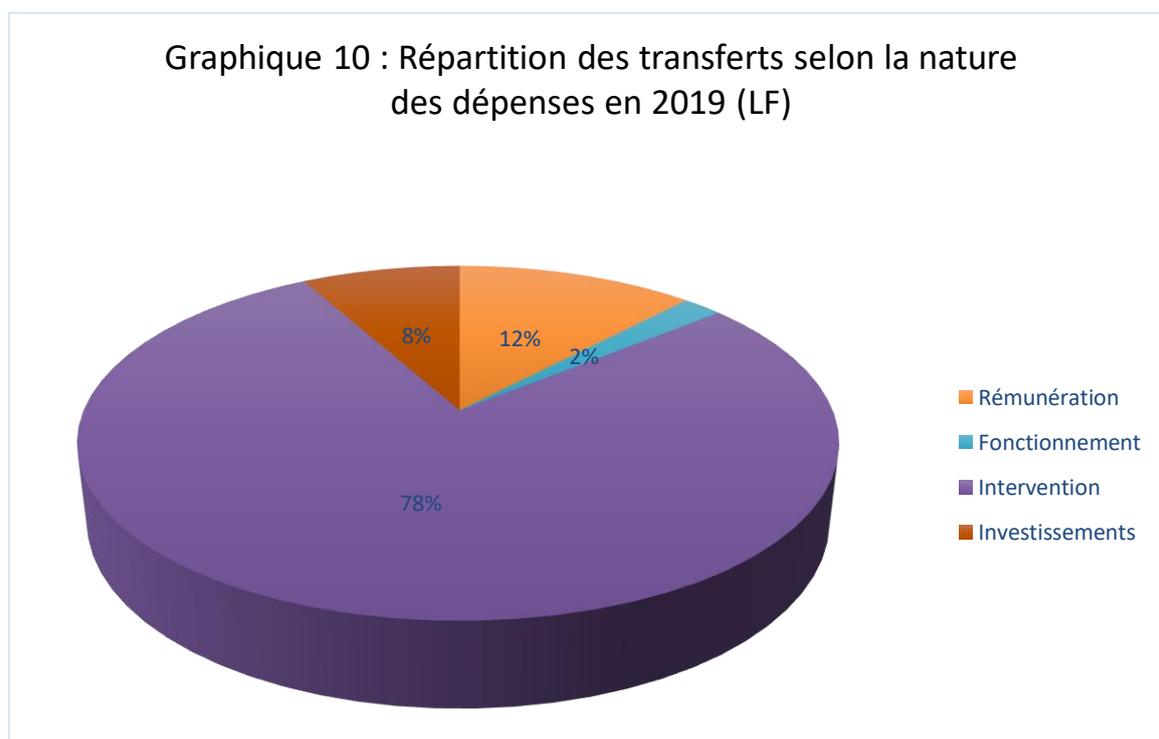
Les institutions publiques suivantes ont connu le taux de croissance des transferts le plus élevé en 2019 par rapport à 2018 : Tunisie Autoroute (100000 mD contre 0 mD), 7 hôpitaux publics (39587 mD contre 0 mD), le Centre informatique du Ministère de l'Intérieur (10999 mD contre 0 mD), Théâtre Opéra (10034 mD contre 0 MD), Agence des ports et équipements de pêche (4302 mD contre 732 mD) et la Société Nationale de la Protection des Plantes (6337 mD contre 1675 mD).

4 établissements ont bénéficié de 54% du total des transferts pour l'année 2019. Il s'agit de la Société tunisienne des industries de raffinage (1319000 mD, soit 16%), Office des Céréales (1295073 mD équivalent à 15%), STEG (1219000 mD soit 14 %) et la CNRPS (740803 mD soit 9%)

Les deux graphiques suivants résument la répartition des transferts de 2019 par secteurs et Ministères concernés :



En 2019, 78 % des transferts ont été alloués à des interventions (6654,4 MD), 12% pour les rémunérations (1008,9 MD), 8 % pour l'investissement (662,3 MD) et 2% pour le fonctionnement (163,5 MD).



3.3 Les transferts de 2020 (LF)

Les transferts de l'État vers les établissements publics en 2020 se sont élevés à 8 155,1 MD contre 8489,1 MD en 2019, soit une légère baisse de 3,9%. Ils concernent 34 entreprises publiques avec des crédits estimés à 6035,6 MD et 180 établissements publics non administratif avec des crédits estimés à 2119,5 MD.

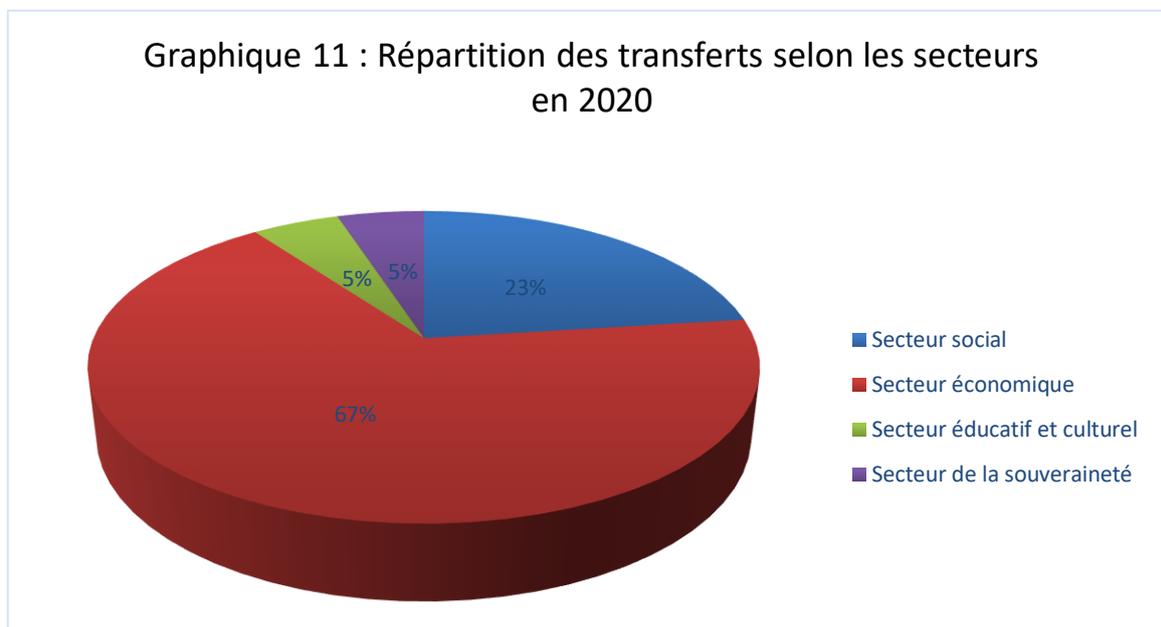
Les dotations pour l'année 2020 ont été allouées au profit de certaines institutions publiques non subventionnées au titre de l'année 2019, dont les plus importantes sont : le Fonds Tunisien de l'Investissement (74000 mD) et un certain nombre d'établissements relevant du Ministère de la Santé (45065 mD).

En outre, les crédits alloués en 2020 ont été augmentés en comparaison avec les transferts effectués en 2019 et ce au profit de certaines institutions publiques dont les plus importantes sont le Groupement Interprofessionnel des Dates (6868 mD contre 425 mD), Office de Logement Militaire (17000 mD contre 1264 mD), l'Hôpital Hedi Chaker de Sfax (10350 mD pour 2008 mD) et le Centre International de Formation des Formateurs et d'innovation Pédagogique (1418 mD contre 309 mD).

Six institutions ont bénéficié d'environ 60% du total des crédits alloués aux établissements

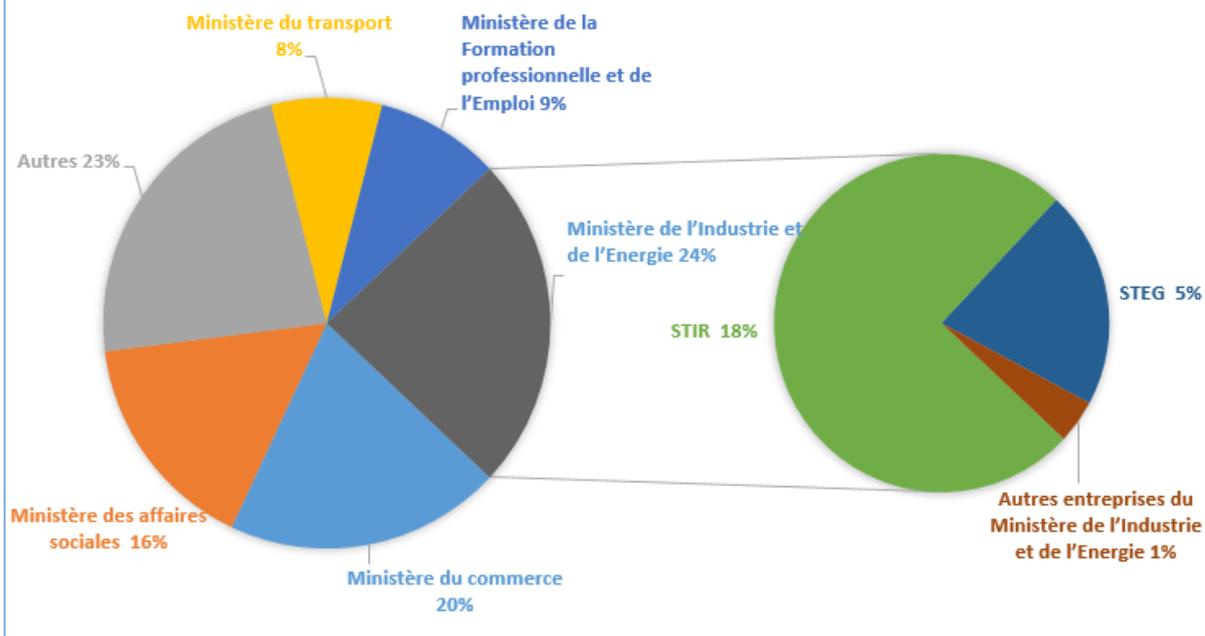
publiques au titre de l'année 2020, à savoir la Société tunisienne des industries de raffinage (1465000 mD soit l'équivalent de 18%), l'Office des Céréales (1337282 mD l'équivalent de 16%), La CNSS (747753 mD, l'équivalent de 9%), la CNRPS (544499 mD l'équivalent de 7%), la STEG (415000 mD, l'équivalent de 5%) et l'ANETI (372667 mD l'équivalent de 4%).

Les deux graphiques suivants résument la répartition des transferts de l'année 2020 par secteurs et ministères :

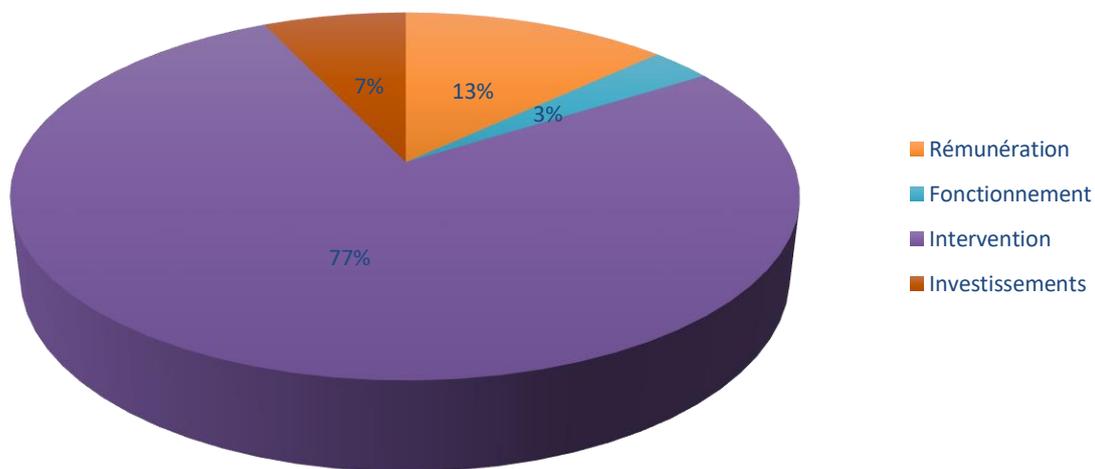


En 2020, 77% des crédits destinés aux établissements publics (6257,2 MD) ont été alloués aux interventions, 13% (1053,2 MD) pour les rémunérations, 7% (615,2 MD) pour l'investissement et 2% (229,5 MD) pour le fonctionnement.

GRAPHIQUE 12 : RÉPARTITION DES TRANSFERTS SELON LES MINISTÈRES EN 2020



Graphique 13 : Répartition des transferts selon le type des dépenses en 2020



II. Octroi de la garantie de l'Etat au profit des entreprises publiques et des établissements publics non administratifs

Présentation

La deuxième partie de ce rapport traite de la question des garanties de l'Etat accordées aux entreprises publiques et aux établissements publics non administratifs EPNA, au titre du financement des projets d'investissement et de développement programmés dans les plans de développement stratégique de l'Etat.

Ce rapport présente une analyse sur la période 2017-2019 ainsi que le premier semestre 2020.

1 Octroi de la garantie de l'Etat.

1.1 Objectifs de l'octroi de la garantie de l'Etat

- Promouvoir l'investissement public et soutenir les établissements et les entreprises publics dans la réalisation de leurs programmes d'investissement inscrits dans les plans de développement.
- Réduire la charge de l'endettement qui pèse sur le budget de l'État : permettre aux entreprises et établissements publics d'emprunter directement afin d'assurer la réalisation de certains projets d'investissement programmés.
- Bénéficier de conditions financières concessionnelles : la garantie de l'Etat permet aux entreprises et établissements publics d'obtenir des prêts à des conditions financières concessionnelles (taux d'intérêt faible, période de remboursement plus longue...), similaires à celles de l'Etat.
- Renforcer la responsabilité dans la gestion des entreprises et des établissements publics : les fonds obtenus sous forme de prêts garantis par l'Etat se retrouvent sous le contrôle direct de l'établissement public qui sera amené à bien utiliser les fonds empruntés et à honorer ses engagements de remboursement dans les délais. En outre, l'utilisation de ces fonds pour la mise en œuvre des projets sera soumise au suivi et au contrôle des structures compétentes.

1.2 Cadre réglementaire de la garantie de l'Etat

- La loi organique n° 15 - 2019 du 13 février 2019, portant loi organique du budget de l'Etat : l'article 45 au troisième tiret stipule : "Les dispositions du projet de la loi de finances sont relatives à la fixation du plafond des garanties de l'Etat et du plafond des prêts du trésor".
- La Loi de finances de l'année 2020, dans son article 10 qui stipule ce qui suit : "Le

montant maximum dans la limite duquel le ministre des finances est autorisé à accorder la garantie de l'Etat pour la conclusion des prêts ou l'émission des sukuks islamiques conformément à la législation en vigueur est fixé à 5 000 000 000 Dinars pour l'année 2020".

- L'arrêté du Ministre des Finances du 3 avril 1993 Fixant les taux et les modalités de perception de la commission due au titre de l'octroi de la garantie de l'Etat.

2 Evolution de l'octroi de la garantie de l'Etat

Le montant maximal pour l'octroi d'une garantie de l'Etat, autorisé en vertu de l'article 9 des lois de finances pour les années 2016, 2017 et 2018, était fixé à 3 000 millions de dinars annuellement.

Cependant, et compte tenu des demandes additionnelles en matière de garanties de l'Etat, le gouvernement a été amené, dans le cadre de la loi de finances 2019, à augmenter le montant du plafond à 4 790 MD.

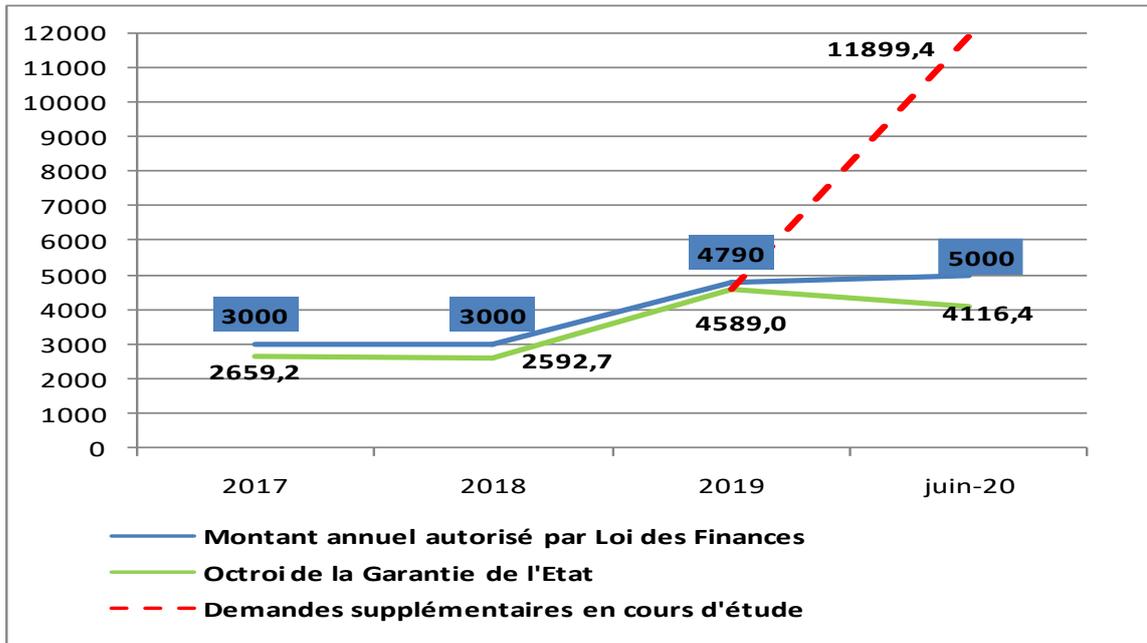
Le plafond de l'octroi de Garanties a été fixé à 5000 MD au titre de l'année 2020. Toutefois, il est attendu de le rehausser dans le cadre de la Loi de Finances Rectificative de 2020 pour faire face aux demandes supplémentaires émanant des entreprises et établissements publics pour bénéficier de la garantie de l'Etat suite à l'aggravation de leurs situations financières à cause de la pandémie du covid 19.

Le tableau suivant décrit l'évolution de l'octroi de garantie de l'Etat de 2017 à 2019, ainsi que pour le premier semestre 2020.

Unité : Millions de dinars				
Année	2017	2018	2019	Juin 2020
Montant annuel autorisé par la loi de finances	3000	3000	4790	5000
Montant accordé	2659,2	2592,7	4589	4116.4

Il est à noter qu'en 2020, les demandes des entreprises publiques en matière de garanties dépassent largement le plafond autorisé dans la Loi de Finances, fixé à 5000 MD. De ce fait, et afin de ne pas dépasser ce plafond, la garantie de l'Etat sera accordée, suite à une étude des dossiers, au cas par cas et selon les priorités.

Graphique N° 2.1 : Evolution de l'octroi de la garantie de l'Etat 2017- juin 2020

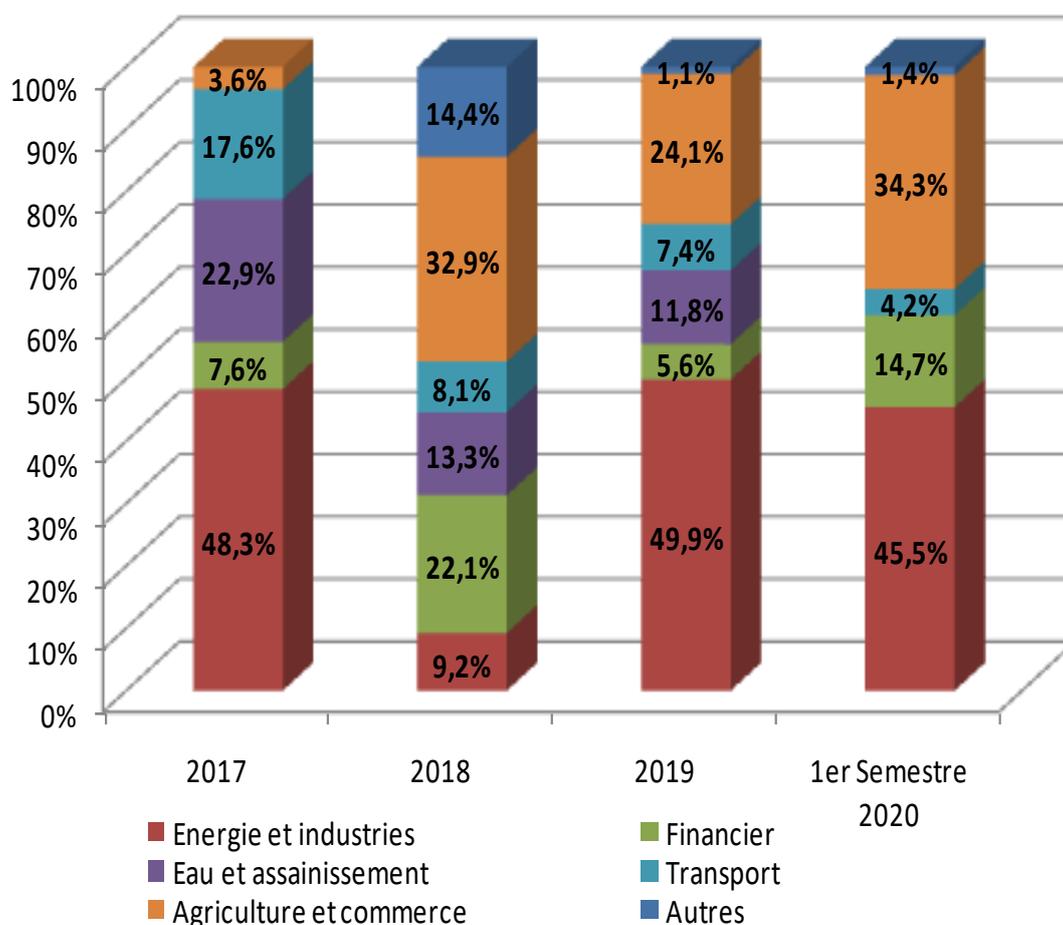


Au niveau sectoriel, les secteurs de l'énergie et de l'industrie accaparent la part la plus importante dans l'octroi des garanties de l'Etat et cela à travers le soutien de l'Etat à :

- La Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz "STEG" dans le financement de ses projets d'investissement, pour développer sa capacité de production de l'électricité et la réalisation des centrales de Mornaguia, de Bouchemma et la centrale solaire de Tozeur qui sont déjà entrés en activité depuis 2019,
- La Société Tunisienne des Industries de Raffinage "STIR" pour le financement des paiements aux fournisseurs de pétrole et ses dérivés.

Le secteur de l'agriculture et celui du commerce bénéficient également d'une part importante du montant total de la garantie de l'Etat, notamment pour garantir les engagements de l'Office des Céréales, accordée dans le cadre des recommandations des bureaux d'audit chargés du "Full audit" des banques publiques.

Graphique N° 2.2: Répartition sectorielle des garanties accordées

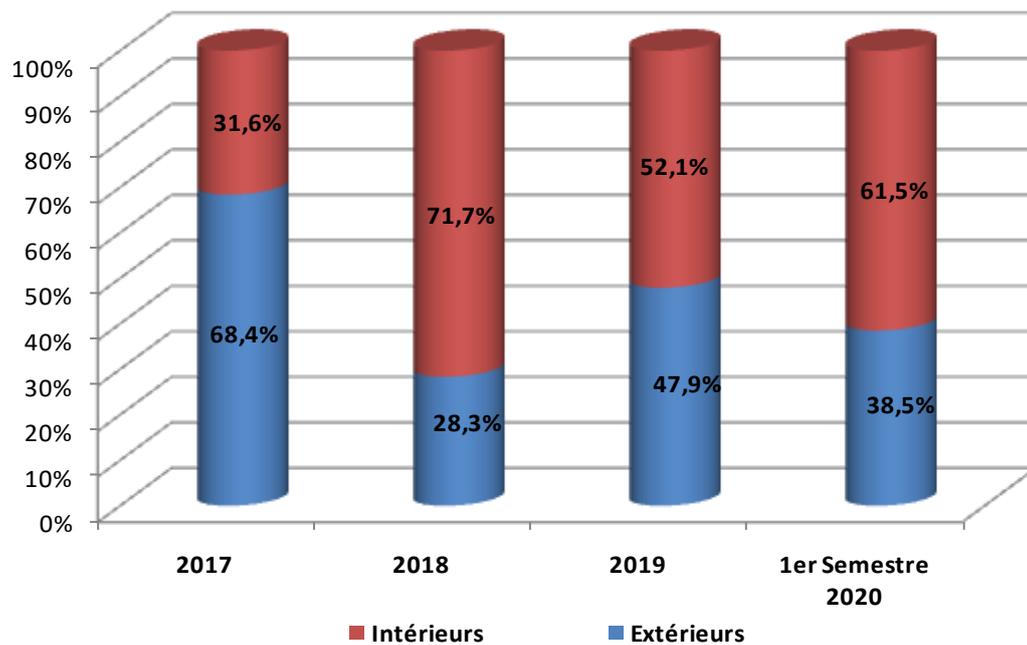


Selon les bailleurs de fonds, les garanties accordées sont réparties entre les bailleurs locaux (banques publiques et privées) et étrangers (institutions financières internationales telles que la Banque Européenne d'Investissement, la Banque Mondiale et les banques commerciales internationales).

Unité : Millions de dinars

Bailleurs	2017	2018	2019	1 ^{er} semestre 2020
Extérieurs	1818.2	734.9	2198,7	1 584,9
%	68,4%	28,3%	47,9%	38,5%
Intérieurs	841.0	1 857.8	2 390,3	2 531,5
%	31,6	71,7%	52,1%	61,5%
Total	2 659.2	2 592.7	4 589	4 116,4

Graphique N° 2.3 : Répartition par bailleur des garanties accordées



2.1 Octroi de la garantie de l'Etat en 2017

La Loi de Finances de 2017 a fixé un plafond de 3000 MD pour l'accord de garanties au titre de conclusion des prêts ou l'émission des sukuk islamiques.

La garantie de l'État accordée s'élève à 2659,2 millions de dinars répartis comme suit :

- 1818,2 millions de dinars au titre des emprunts extérieurs (14 opérations).
- 841 millions de dinars au titre des emprunts intérieurs (18 opérations).

Pour les emprunts extérieurs, la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz "STEG" est l'une des sociétés qui a le plus bénéficié des garanties de l'Etat en 2017, avec un montant global de 795,8 millions de dinars, et cela à travers 5 prêts pour le financement de ses programmes d'investissement, répartis comme suit :

La Citibank : 99,4 millions de dollars américains pour financer le projet de construction d'une centrale électrique avec deux turbines à gaz à Bouchemma, pour augmenter sa capacité de production à 256 MW.

- La Banque Européenne d'Investissement (BEI) et la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) : 46,5 millions d'euros chacune pour financer le projet de transport d'électricité.

- La Société Internationale Islamique de Financement du commerce (ITFC) : 116 millions de dollars américain pour contribuer au financement des importations de gaz naturel.
- L'Etablissement Allemand de Crédit pour la Reconstruction "KFW" : 11,5 millions d'euros, dans le cadre d'une première tranche pour la construction d'une station solaire photovoltaïque à Tozeur.

S'agissant de l'Office National de l'Assainissement, ce dernier a bénéficié de cinq prêts d'un montant total de 493 millions de dinars répartis comme suit :

La Banque Européenne d'Investissement (BEI) avec 69,6 millions d'euros et l'Agence Française de Développement avec 60 millions d'euros pour financer conjointement le programme d'investissement pour réduire la pollution en mer Méditerranée "DEPOLMED".

La Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) avec un montant de 16,2 millions d'euros, destiné au projet d'assainissement de Tunis-Nord qui vise à protéger l'environnement naturel, à réduire les sources de pollution et à améliorer les conditions de vie des citoyens de la région.

Deux prêts de la Banque Allemande KFW pour le financement du programme d'aménagement des stations d'épuration dans les zones industrielles (7,5 millions d'euros) et le financement du programme de maîtrise de l'énergie (32 millions d'euros).

Le Groupe Chimique Tunisien, dans le cadre de la mise en œuvre du projet de réhabilitation environnementale a conclu deux prêts avec garantie de l'Etat : l'un avec la BEI, s'élevant à 19 millions d'euros et l'autre, de l'Agence Française de Développement (AFD) pour un montant de 45 millions d'euros.

La Société Tunisienne des Industries de Raffinage (STIR) a obtenu, quant à elle, un prêt de 106 millions de dollars américains auprès de la Société Internationale Islamique de Financement du Commerce (ITFC) pour financer ses importations de pétrole brut et ses dérivés.

La Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux (SONEDE) a également bénéficié d'un financement de la banque allemande (KFW) d'un montant de 40 millions d'euros, qui a été affectée au financement du Programme national pour l'amélioration de la qualité de l'eau potable

Quant aux emprunts intérieurs, sur les 18 opérations de garanties, 13 ont été accordés au profit des sociétés de transport public, en particulier le transport par bus: dont 4 garanties pour la société TRANSTU, pour un montant total de 100 millions de dinars pour l'acquisition de bus et renforcer les capacités de sa flotte, ainsi que 5 sociétés régionales de transport. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la concrétisation des recommandations du Conseil Ministériel

Restreint du 19 juin 2016 portant sur l'acquisition d'autobus pour les sociétés nationales et régionales et dans le cadre de l'accord-cadre conclu le 18 août 2016 Office du Commerce de la Tunisie (OCT) avec un groupe de fournisseurs pour l'acquisition de nouveaux autobus.

En outre, la Société Nationale des Chemins de Fer Tunisiens (SNCFT) a obtenu un prêt de 167 millions de dinars pour financer l'acquisition de 20 locomotives diesel de transport de phosphate. De même, le transporteur aérien Tunisair a bénéficié de la garantie de l'Etat en vue de financer la maintenance et la réparation des moteurs, pour un montant de 130 millions de dinars.

La garantie de l'État de 201 millions de dinars a également été accordée à la Banque Centrale de Tunisie BCT, pour couvrir les engagements de la Banque Franco-Tunisienne, et ce en conformité avec les dispositions de l'article 19 de la loi n°2016-35 portant fixation du statut de la Banque Centrale de Tunisie BCT.

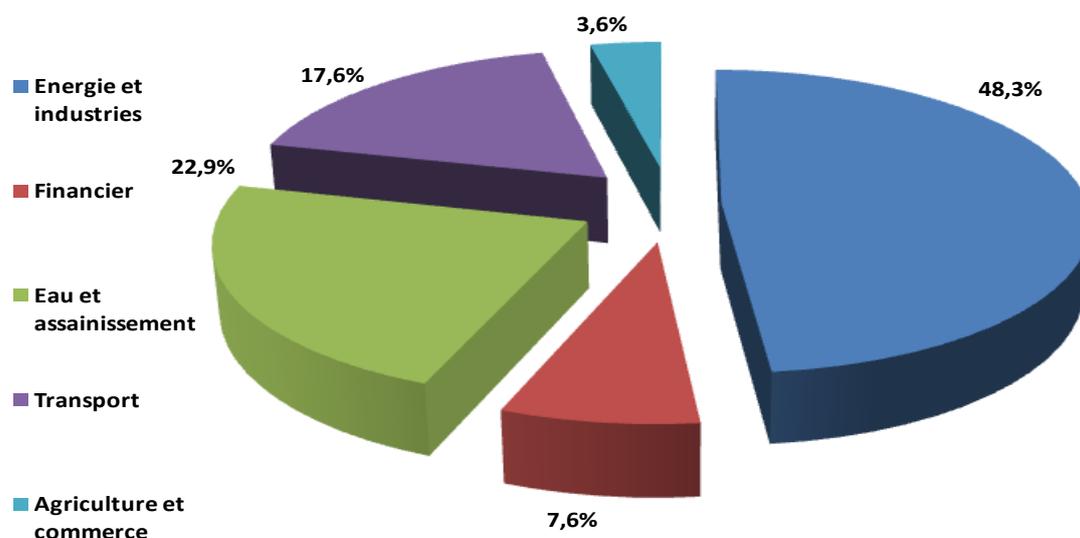
2.1.1 Répartition sectorielle des garanties accordées

En 2017, le secteur de l'énergie et de l'industrie a accaparé la part la plus importante de la garantie accordée par l'État (48,3 %) pour des prêts extérieurs destinés à la STEG (856,8 millions de dinars) et à la STIR (256,7 millions de dinars).

Les garanties accordées au secteur de l'eau et de l'assainissement représentent 22,9% du montant total de garanties accordées : 493 millions de dinars pour l'ONAS et 116,7 millions de dinars pour la SONEDE.

Secteur	Montant de la garantie en millions de dinars	%
Énergie et industrie	1 285.5	48,3 %
Financier	201	7,6 %
Eau et assainissement	609.7	22,9 %
Transport	468	17,6 %
Agriculture et commerce	95	3,6 %
Total	2 659.2	100 %

Graphique N° 2.4: Répartition sectorielle des garanties accordées en 2017



2.1.2 Répartition de la garantie de l'Etat par bailleurs de fonds

Les bailleurs de fonds étrangers ont bénéficié, en 2017, de plus des deux tiers du total des garanties de l'Etat (68,4%), au titre des prêts extérieurs des entreprises publiques.

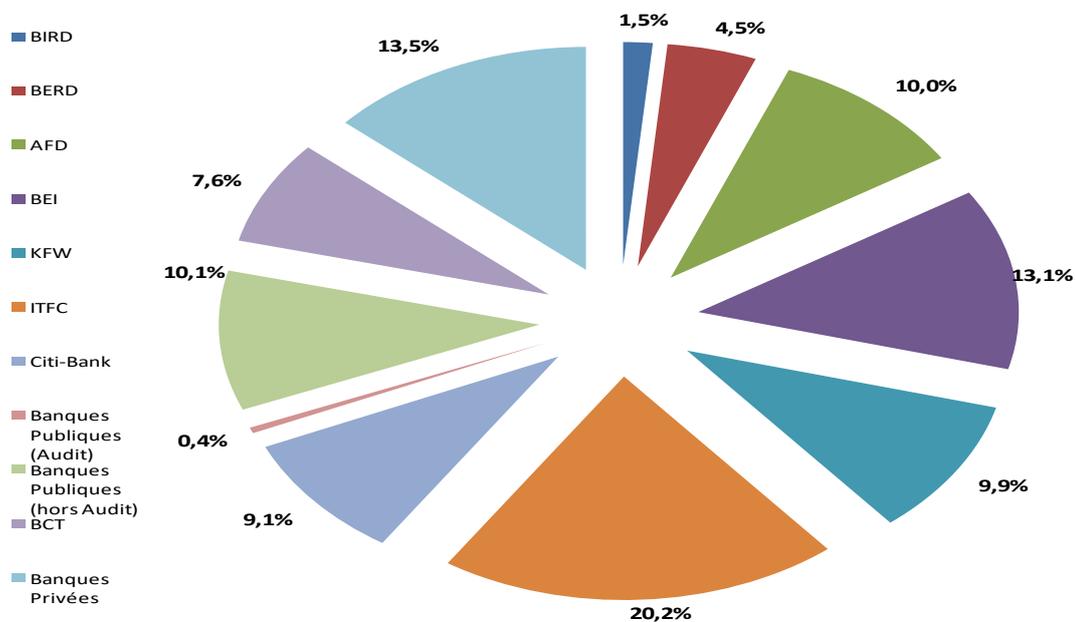
En 1er lieu, l'International Islamic Trade Finance Corporation (ITFC) est le plus grand bénéficiaire de la garantie de l'Etat. Elle accapare 20,2% du volume, soit 538 millions de dinars, pour les deux opérations de financement de prêts de la STEG et de la STIR.

En 2ème lieu, la BEI a également bénéficié d'une garantie de 348,3 millions de dinars au titre de prêts accordés à la STEG, à l'ONAS et au Groupe Chimique Tunisien.

Quant aux garanties accordées aux financements locaux, elles représentent 31,6 % du total. Les banques privées ont prêté 350 millions de dinars, soit 13,2% de la garantie totale pour financer, en particulier, les projets de la Société Nationale des Chemins de Fer Tunisiens, de TUNISAIR et de la Société de Transport Urbain TRANSTU.

Bailleur de fonds		Montant garanti (en millions de dinars)	%
Extérieurs	BIRD	39,5	1,5%
	BERD	120,4	4,5%
	AFD	266,2	10,0%
	BEI	348,3	13,1%
	KFW	263,7	9,9%
	ITFC	538,0	20,2%
	Citi-Bank	242,2	9,1%
Intérieurs	Banques Publiques (Audit)	11,1	0,4%
	Banques Publiques (hors Audit)	268,7	10,1%
	BCT	201,0	7,6%
	Banques Privées	360,2	13,5%
Total		2 659,2	100%

Graphique N° 2.5: Répartition par bailleur des garanties accordées en 2017



2.2 Octroi de la garantie de l'Etat en 2018

La Loi de Finances 2018 a fixé un plafond de 3000 MD pour l'accord de garanties au titre de conclusion des prêts ou l'émission des sukuks islamiques.

En 2018, le montant de la garantie accordée par l'Etat s'est élevé à 2592,7 millions de dinars répartis comme suit :

- 734,9 millions de dinars sur des emprunts extérieurs (4 opérations).
- 1857,8 millions de dinars sur des emprunts intérieurs (19 opérations).

En ce qui concerne les prêts extérieurs, la Banque de l'Habitat BH Bank représente l'entreprise publique qui a le plus bénéficié de la garantie de l'Etat en 2018, avec un montant de 351,6 millions de dinars, au titre de la ligne de Crédit pour le financement de PME et TPE engagé par la BEI de 120 millions d'euros.

La SONEDE a également obtenu un prêt de 60 millions d'euros de la Banque européenne d'investissement pour financer le projet de réalisation de la station d'épuration des eaux du Sahel et pour renforcer la capacité des canaux de traitement des eaux dans le cadre du programme national d'approvisionnement en eau potable du Grand Tunis, du Cap Bon, du Sahel et de Sfax.

L'office National de l'Assainissement a obtenu, quant à lui, un prêt de l'Etablissement Allemand de Crédit pour la Reconstruction "KFW" d'un montant de 50 millions d'euros dans le cadre de la troisième tranche du projet de l'expansion et du rétablissement des stations d'épuration.

La STEG a obtenu un prêt de 11,5 millions d'euros, de la même institution, dans le cadre de la deuxième tranche de l'achèvement de la centrale solaire photovoltaïque à Tozeur.

Pour les prêts intérieurs, et dans le cadre de la concrétisation des recommandations des bureaux d'audit chargés du "Full audit" des banques publiques, le montant total des garanties accordées pour couvrir les engagements des entreprises publiques au titre de 2017, pour trois banques publiques était de 1092,1 millions de dinars, représentant 42% du montant total des garanties de l'Etat. Cette garantie est répartie comme suit :

- 868,6 millions de dinars pour la Banque Nationale Agricole.
- 156,7 millions de dinars pour la Banque de l'Habitat BH Bank.
- 66,8 millions de dinars pour la Société Tunisienne de Banque.

Une garantie de l'Etat de 221 millions de dinars a également été accordée à la Banque Centrale de Tunisie au titre des engagements de la Banque Franco-Tunisienne "BFT" et ce en conformité

avec les dispositions de l'article 19 (par. 2) de la loi 35-2016 portant statut de la Banque Centrale de Tunisie BCT.

Pour surmonter la crise de la pénurie de médicaments, la Pharmacie Centrale de Tunisie a bénéficié d'une garantie de l'État de 335 millions de dinars, au titre des prêts contractés auprès des banques locales pour l'acquisition de médicaments (décisions du conseil ministériel restreint datant du 11 juin 2018).

Six sociétés régionales de transport ont obtenu des prêts garantis par l'Etat pour l'acquisition d'autobus afin de renforcer leurs parcs et de développer leurs services, et cela dans le cadre de l'application des recommandations du Conseil ministériel consacré au système de transport public, qui s'est tenu le 19 juin 2016.

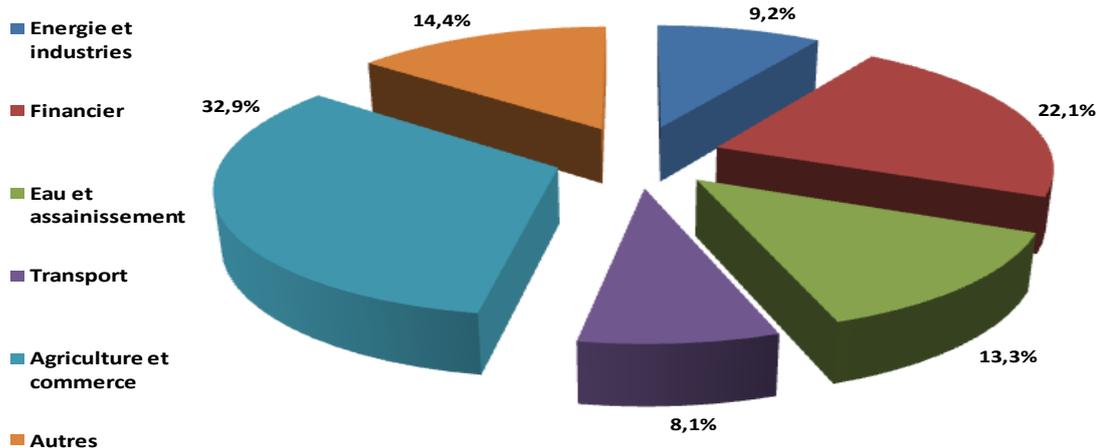
2.2.1 Répartition sectorielle des garanties accordées

En 2018, le secteur de l'agriculture et du commerce a reçu près du tiers des garanties accordées par l'État, afin de couvrir les engagements de l'Office des Céréales (588 millions de dinars) qui s'inscrivent dans le cadre des recommandations du Full Audit des banques publiques.

Le secteur financier a également bénéficié de 22% du montant total de la garantie accordée. La Banque de l'Habitat a bénéficié de la ligne de crédit de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour un montant de 120 millions d'euros Pour financer les PME tunisiennes, et la Banque Franco-Tunisienne BFT a reçu 221 MD pour couvrir ses engagements envers la Banque Centrale de Tunisie.

Secteur	Montant de la garantie en millions de dinars	%
Énergie et industrie	239.6	9.2 %
Financier	572.6	22.1 %
Eau et assainissement	344.6	13.3 %
Transport	210.2	8.1 %
Agriculture et commerce	851.9	32.9 %
Autres secteurs	373.8	14.4 %
Total	2592.7	100

Graphique N° 2.6: Répartition sectorielle des garanties accordées en 2018



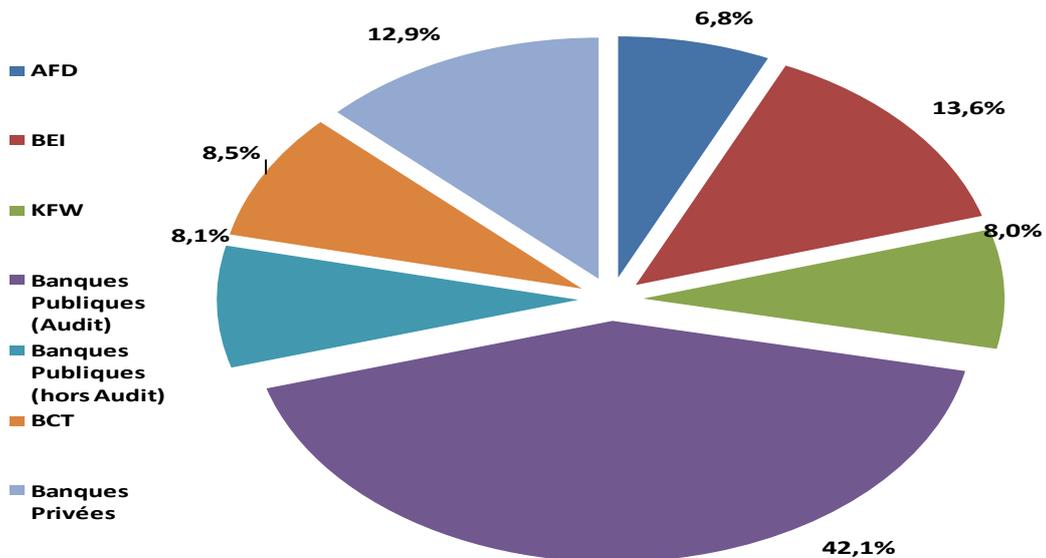
2.2.2 Répartition de la garantie de l'Etat par bailleurs de fonds

En 2018, les banques locales ont bénéficié de plus des deux tiers du montant total de la garantie de l'Etat (71,6 %), au titre des crédits et engagements des entreprises publiques. Les plus grands bénéficiaires étaient les banques publiques, notamment dans le cadre de la concrétisation des recommandations des bureaux d'audit chargés du Full audit.

Les bailleurs de fonds étrangers ont reçu 28,4% du montant total de la garantie de l'Etat, en particulier la BEI dans le cadre de la ligne de crédit accordée à la Banque de l'Habitat pour un montant de 120 millions d'euros au profit des petites et moyennes entreprises PME tunisiennes.

Bailleur de fonds		Montant garanti (en millions de dinars)	%
Extérieurs	AFD	176.6	6.8%
	BEI	351.6	13.6%
	KFW	206.7	8.0%
Intérieurs	Banques Publiques (Audit)	1092.1	42.1%
	Banques Publiques (hors Audit)	211.2	8.1%
	BCT	221	8.5%
	Banques Privées	333.5	12.9%
Total		2 592.7	100%

Graphique N° 2.7: Répartition par bailleur des garanties accordées en 2018



2.3 Octroi de la garantie de l'Etat en 2019

La Loi de Finances 2019 a fixé un plafond de 4500 MD pour l'accord de garanties au titre de conclusion des prêts ou l'émission des sukuku islamiques.

Le plafond a été révisé à la hausse à 4790 MD dans le cadre de la Loi de Finances Complémentaire de 2019 afin de répondre aux demandes additionnelles des entreprises publiques pour couvrir leurs besoins de liquidités et les charges d'exploitation d'une part, et l'achèvement de leurs projets d'investissement.

La garantie de l'Etat accordée en 2019 s'élève à 4589 millions de dinars répartie comme suit :

- 2198,7 millions de dinars au titre des emprunts extérieurs (7 opérations).
- 2390,3 millions de dinars au titre des emprunts intérieurs (22 opérations).

Concernant les prêts extérieurs, la STEG est la plus grande bénéficiaire de la garantie de l'Etat en 2019 pour un montant total de 1655,6 millions de dinars dans le cadre de 4 crédits pour financer ses programmes d'investissement comme suit :

- 121 millions d'euros de la BID pour financer le projet d'appui au secteur de transport d'électricité (13ème Plan de développement).
- 120 millions d'euros de l'AFD au titre du financement du projet du réseau de et de comptages intelligents « Smart-grid ». 154 millions de dollars américains de l'ITFC pour contribuer au financement de l'importation de gaz naturel.
- 119 million d'euros de la BID pour financer le projet d'appui au transport de gaz naturel.

L'ONAS a également bénéficié d'une garantie au titre de trois prêts :

- Deux prêts d'un montant de 486,2 millions de dinars, l'un de la BAD (75 millions d'euros) et l'autre de la BERD (75 millions d'euros) afin de contribuer au financement du programme de l'assainissement des petites municipalités de moins de 10 000 habitants.
- Un prêt de la KFW d'une valeur de 18 millions d'Euros dans le cadre de la deuxième tranche du programme de l'assainissement des zones industrielles.

Pour les prêts intérieurs, dans le cadre de la concrétisation des recommandations des bureaux d'audit chargés du Full audit des banques publiques, le montant total de la garantie accordée pour couvrir les engagements des entreprises publiques, au titre de l'année 2018, envers les trois banques publiques s'élevait à 1357,7 millions de dinars, soit 29,6% du montant total des garanties de l'Etat accordé répartie comme suit :

- 1141,5 millions de dinars pour la BNA.
- 149,6 millions de dinars pour la BH Bank.
- 66,2 millions de dinars pour la STB.

Une garantie de l'Etat pour un montant de 258 millions de dinars a été accordée à la Banque Centrale de Tunisie au titre des engagements de la BFT, afin de se conformer aux dispositions de l'article 19 (paragraphe 2) de la loi 2016-35 portant statut de la Banque Centrale de Tunisie.

La compagnie Tunis Air a profité de la garantie de deux prêts pour financer la maintenance des moteurs pour un montant total de 72,2 millions de dinars. En plus et en application des recommandations du Conseil ministériel du 20 Mai 2019, concernant le dossier de soutien de Tunis Air, la compagnie a obtenu deux prêts avec garantie de l'État d'un montant de 18 millions de dollars pour financer des avances au titre de l'acquisition d'avions Airbus A320 et un prêt pour l'achat de pièces de rechange d'un montant de 10 millions de dollars. la compagnie Tunis Air Express a également bénéficié d'une garantie de 3 prêts pour financer l'acquisition de deux avions ATR 72 600, pour un montant total de 102,6 Millions de dinars.

En outre, la Société Tunisienne des Industries de Raffinage STIR a bénéficié de la garantie de l'État d'une part sur des prêts en devises d'un montant total de 293,6 millions de dinars, pour financer le paiement des fournisseurs de pétrole et dérivés, et d'autre part, des garanties de l'État en contrepartie de la garantie bancaire d'un montant de 24 millions dollars pour l'octroi d'un prêt dans le cadre du Programme financement du Commerce Arabe PFCA/ Abu Dhabi.

La Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz STEG a également obtenu une garantie de prêt d'un montant de 30 millions de Dollars américains pour financer les opérations d'exploitation.

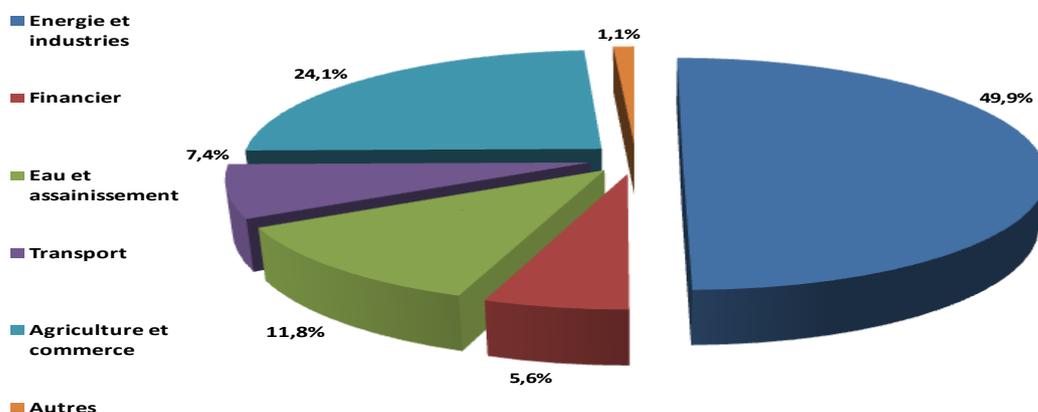
2.3.1 Répartition sectorielle des garanties accordées

Au cours de l'année 2019, les garanties accordées aux institutions publiques se répartissent comme suit :

- Secteur de l'énergie et de l'industrie avec une part de 50% des garanties accordées dont 1740,9 millions de dinars pour les emprunts extérieurs de la STEG et 361,5 million de dinars pour ceux de la STIR.
- Le secteur de l'agriculture et du commerce avec une part de 25% en particulier pour les engagements de l'Office des Céréales (903,9 millions de dinars) dans le cadre de la concrétisation des recommandations des bureaux d'audit chargés du Full audit des banques publiques.
- Secteur de l'eau et de l'assainissement avec une part de 11,8% pour les prêts extérieurs destinés à l'ONAS.

Secteur	Montant de la garantie en millions de dinars	%
Énergie et industrie	2289.6	49.9 %
Financier	258.0	5.6 %
Eau et assainissement	543.0	11.8 %
Transport	340.6	7.4 %
Agriculture et commerce	1108.1	24.1 %
Autres secteurs	49.6	1.1 %
Total	4589	100 %

Graphique N° 2.8: Répartition sectorielle des garanties accordées en 2019



2.3.2 Répartition de la garantie de l'Etat par bailleurs de fonds

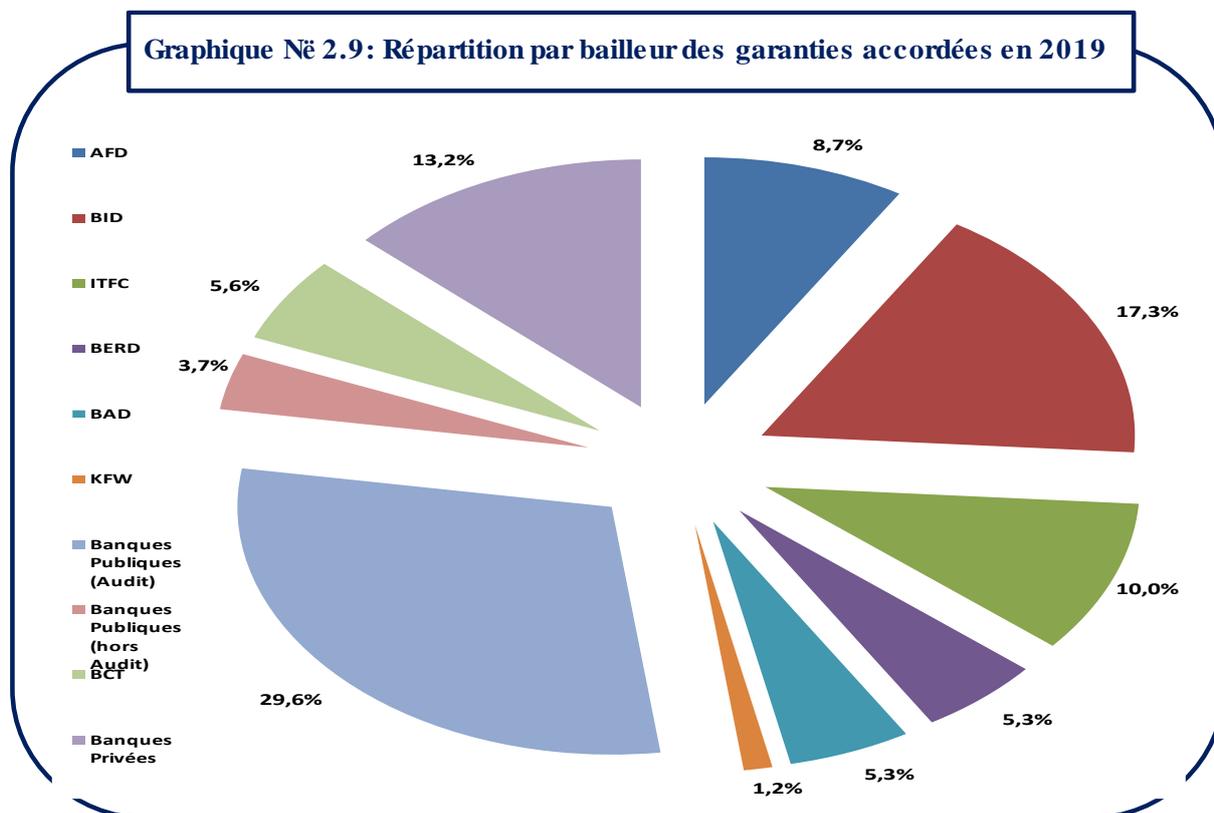
La garantie de l'Etat au cours de 2019 est répartie, à peu près, d'une manière égale entre les bailleurs de fonds étrangers et locaux.

Pour les bailleurs de fonds étrangers, la Banque Islamique de Développement (BID), a bénéficié d'une garantie de 795,9 millions de dinars dans le cadre de ses deux prêts à la STEG, suivie par la Société Internationale Islamique de Financement du Commerce (ITFC) avec 458,5 millions de dinars et l'Agence Française de Développement avec un montant total de 401,2 millions de dinars.

Quant aux financements locaux, la majeure partie des garanties a été accordée aux banques publiques dans le cadre de la concrétisation des recommandations des bureaux d'audit chargés du full audit des banques publiques, soit 29,6%.

Bailleur de fonds		Montant garanti (en millions de dinars)	%
Extérieurs	BID	795.9	17.3%
	AFD	401.2	8.7%
	ITFC	458.5	10.0%
	BAD	243.1	5.3%
	BERD	243.1	5.3%
	KFW	56.8	1.2%
Intérieurs	Banques Publiques (Audit)	1357.3	29.6%
	Banques Publiques (hors Audit)	169.2	3.7%
	BCT	258.0	5.6%
	Banques Privées	605.8	13.2%
Total		4589	100%

Graphique N° 2.9: Répartition par bailleur des garanties accordées en 2019



2.4 Octroi de la garantie de l'Etat pour le premier semestre 2020

La Loi de Finances 2020 a fixé un plafond de 5000 MD pour l'accord de garanties au titre de conclusion des prêts ou l'émission des sukuks islamiques.

La garantie de l'Etat accordée à la fin du mois de juin 2020 s'élève à 4 116,4 millions de dinars répartie de la manière suivante :

- 1584,9 millions de dinars au titre des emprunts extérieurs (5 opérations).
- 531,5 millions de dinars au titre des emprunts intérieurs (16 opérations).

Concernant les prêts extérieurs, la STEG a obtenu une garantie pour un montant total de 877,3 millions de dinars dans le cadre de 3 prêts pour financer ses programmes d'investissement Comme suit :

- 151 millions auprès de la BIRD pour le financement du projet de soutien au secteur de l'énergie.
- 108 millions d'euros auprès de la BAD pour le financement du projet d'aménagement et équipement du réseau de transport d'électricité – 13ème plan.
- 30 millions d'euros auprès de la BAD en sa qualité de chargée de la gestion du fonds "Africa Growth Together Fund AGTF" pour contribuer au financement du projet d'aménagement et d'équipement du réseau de transport d'électricité – 13ème plan.

La STIR a également reçu une garantie au titre d'un prêt d'un montant de 136 millions de dollars, auprès de ITFC afin de contribuer au financement de l'importation du pétrole brut et ses dérivés.

La Banque de l'Habitat BH-Bank a bénéficié de la garantie de son prêt auprès de la BAD pour un montant de 100 millions d'Euros dans le cadre d'une ligne de crédits destinée au financement des petites et moyennes entreprises PME exerçant dans les secteurs de la santé, du logement social, de l'industrie et des énergies renouvelables.

Pour les prêts intérieurs, dans le cadre de la concrétisation des recommandations des bureaux d'audit chargés du Full audit des banques publiques, le montant total de la garantie accordée pour couvrir les engagements des entreprises publiques, au titre de l'année 2020, envers les trois banques publiques s'est élevé à 1810,8 millions de dinars, soit 44% du montant total des garanties de l'Etat accordé jusqu'à la fin du premier semestre 2020. Cette garantie est répartie comme suit :

- 1570,8 millions de dinars pour la BNA.
- 166,8 millions de dinars pour la BH.
- 73,2 millions de dinars pour la STB.

Une garantie de l'Etat pour un montant de 291,7 millions de dinars a été accordée à la Banque Centrale de Tunisie BCT au titre des engagements de la BFT, afin de se conformer aux dispositions de l'article 19 (paragraphe 2) de la loi 2016-35 portant statut de la Banque Centrale de Tunisie.

En outre, la Société Tunisienne des Industries de Raffinage STIR a bénéficié de la garantie de l'Etat sur un prêt d'un montant de 190 millions de dinars, pour financer le paiement des fournisseurs de pétrole et ses dérivés.

Tunisair a également obtenu deux prêt avec la garantie de l'Etat d'un montant de 21,8 millions de dollars pour continuer le financement de l'acquisition d'avions Airbus A320.

En application des recommandations du Conseil ministériel restreint tenu le 20 décembre 2019 concernant la contribution au financement de l'achat d'huile d'olive pour la saison 2020/2019, l'Office National de l'Huile ONH a bénéficié de la garantie de l'Etat pour 2 prêts d'un montant total de 66 millions de dinars.

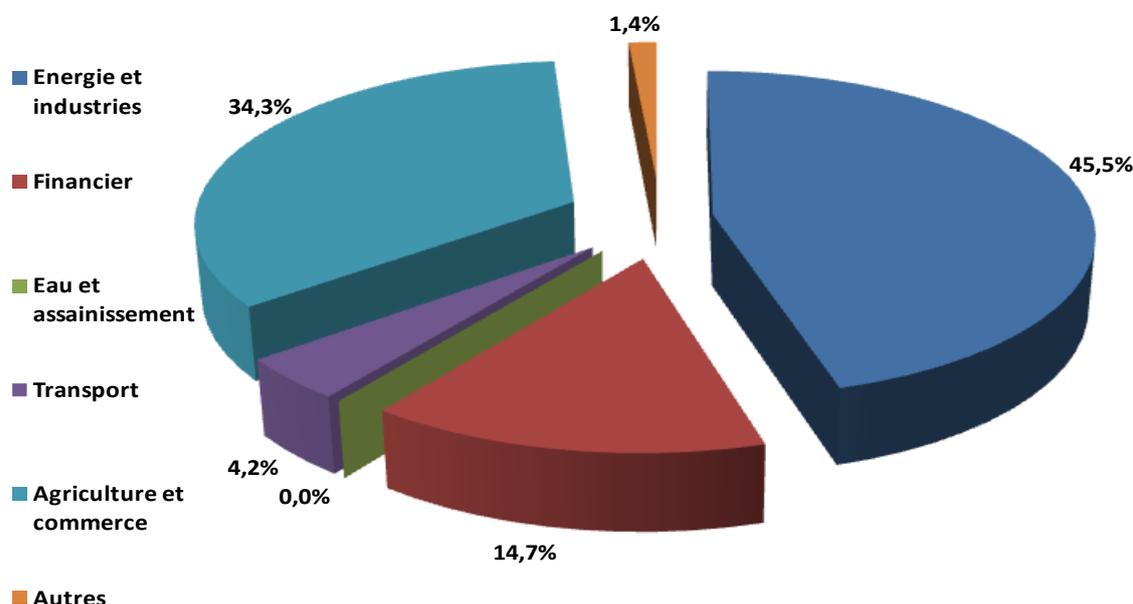
2.4.1 Répartition sectorielle des garanties accordées

Au cours du premier semestre 2020, les garanties accordées aux institutions publiques se sont élevées à 4116,4 et se répartissent en particulier sur les secteurs suivants :

- Secteur de l'énergie et de l'industrie avec une part de 45,5 % : dont notamment 933,4 millions de dinars pour les emprunts de la STEG et 583 million de dinars pour ceux de la STIR.
- Secteur de l'agriculture et du commerce avec une part de 34,3% : en particulier les engagements de l'Office des Céréales (1172,9 millions de dinars) dans le cadre de la concrétisation des recommandations des bureaux d'audit chargés du Full audit des banques publiques.
- Secteur financier avec une part de 14,7% pour la garantie du prêt de la Banque de l'Habitat auprès de la BAD pour un montant de 100 millions d'euros d'une part, et la couverture les engagements de la BFT auprès de la Banque Centrale de Tunisie (291,7 MD) d'autre part.

Secteur	Montant de la garantie en millions de dinars	%
Énergie et industrie	1871.1	45.5 %
Financier	606.3	14.7 %
Eau et assainissement	-	-
Transport	173.1	4.2 %
Agriculture et commerce	1410.0	34.3 %
Autres secteurs	55.8	1.4 %
Total	4116.4	100 %

Graphique N° 2.10: Répartition sectorielle des garanties accordées au 1^{er} Semestre 2020



2.4.2 Répartition de la garantie de l'Etat par bailleurs de fonds

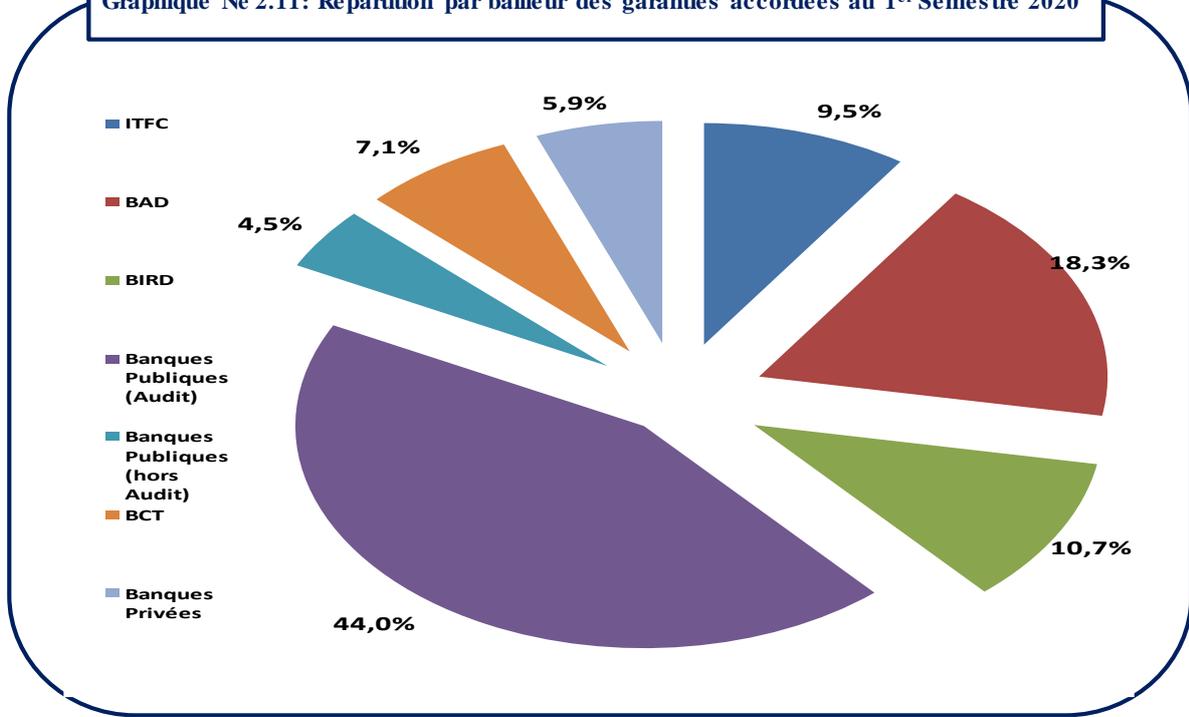
Au cours du premier semestre de 2020, les banques locales ont bénéficié de la plus grande part du montant global de la garantie de l'Etat (61,5%) au titre de prêts et engagement des établissements publics. Les banques publiques ont été les plus grandes bénéficiaires, en particulier dans le cadre de la mise en œuvre de recommandations du cabinets d'audit en charge du Full Audit.

Quant aux bailleurs de fonds étrangers, ils ont bénéficié de 38,5% du montant accordé particulièrement la BAD dans le cadre des investissements de la STEG (138 millions d'Euros) et la Banque de l'Habitat (ligne de crédits de 100 millions d'Euros).

Bailleur de fonds		Montant garanti (en millions de dinars)	%
Extérieurs	ITFC	393.0	9.5%
	BAD	752.4	18.3%
	BIRD	439.5	10.7%
Intérieurs	Banques Publiques (Audit)	1810.8	44.0%

	Banques Publiques (hors Audit)	186.8	4.5%
	BCT	291.7	7.1%
	Banques Privées	242.1	5.9%
Total		4116.4	100%

Graphique N° 2.11: Répartition par bailleur des garanties accordées au 1^{er} Semestre 2020



ANNEXES

TRANSFERTS 2018

<u>Etablissement</u>	Rémunération	Fonctionnement	Interventions	Investissements	Total
Secteur de la souveraineté	218 736	20 000	166 036	14 436	419 208
Présidence de la République	272	150	462	0	884
Institut tunisien des études stratégiques	272	150	462	0	884
Instance supérieure des droits de l'homme et des libertés fondamentales	0	0	0	0	0
Présidence du Gouvernement	55 541	552	320	14 436	70 849
Radio Tunisienne	25 774	0	0	1 080	26 854
Télévision Tunisienne	18 550	482	0	12 924	31 956
Instance des Droits de l'Homme	0	0	0	0	0
Beit El Hekma	1 027	70	320	192	1 609
Centre IFEDA	0	0	0	0	0
Tunis Afrique Presse	10 190	0	0	240	10 430
Ministère de l'Intérieur	158 000	0	158 000	0	316 000
Office National de la Protection Civile	158 000	0	0	0	158 000
Office de logement	0	0	158 000	0	158 000
Centre informatique du Ministère de l'Intérieur	0	0	0	0	0
Ministère de la Défense nationale	4 923	19 298	6 904	0	31 125
Centre National de Cartographie et de Télédétection	2 690	37	897	0	3 624
Hôpital Militaire Principal d'Instruction de Tunis	0	18 471	0	0	18 471
Office des Logements Militaires	0	0	0	0	0
Office de Développement de Rjim Maatoug	2 233	540	5 707	0	8 480
Centre de Recherche Militaire	0	250	300	0	550
Ministère de la Justice	0	0	350	0	350
Office du Logement des Magistrats et du Personnel du Ministère de la Justice	0	0	350	0	350
Le secteur éducatif et culturel	285 449	33 711	27 855	33 860	380 875
Ministère de l'Éducation	5 300	1 300	117	240	6 957
Centre International de Formation des Formateurs et d'Innovation Pédagogique	1 100	300	0	0	1 400
Centre National des Technologies en Education	4 200	1 000	117	240	5 557
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	17 514	3 954	619	5 423	27 510
Centre National de Recherche en Sciences des Matériaux	0	218	33	150	401
Centre National des Sciences et Technologies Nucléaires	4 380	301	60	2 000	6 741

Institut National de Recherche et d'Analyse Physico-Chimique	0	218	55	1 290	1 563
Agence Nationale pour la Promotion de la Recherche Scientifique	1 020	61	25	30	1 136
Université Virtuelle de Tunis	5 183	347	80	300	5 910
Palais des Sciences de Monastir	1 100	400	28	280	1 808
Cité des Sciences de Tunis	5 755	329	103	0	6 187
Centre de Recherche Numérique Sfax	36	240	20	43	339
Centre de Recherche en Microélectronique et Nanotechnologie Technopole Sousse	40	191	20	0	251
Centre de Biotechnologie de Borj Cédria	0	530	50	140	720
Centre de Biotechnologie de Sfax	0	440	43	725	1 208
Centre de Recherche et des Technologies de l'Energie (CRTE) Borj Cédria	0	295	56	285	636
Centre de Recherches et des Technologies des Eaux (CERTE) Borj Cédria	0	385	46	180	611
Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi	246 772	26 199	6 058	28 197	307 226
Centre National de Formation de Formateurs et d'Ingénierie de Formation	4 881	359	14	400	5 654
Centre National de Formation Continue et de Promotion Professionnelle	8 465	2 790	3 152	1 719	16 126
Agence Tunisienne de Formation Professionnelle	233 426	23 050	2 892	26 078	285 446
Ministère des Affaires Culturelles	15 863	2 258	21 061	0	39 182
Musée national d'Art Contemporain et Moderne	0	0	0	0	0
Centre National des Arts de la Marionnette	0	0	0	0	0
Centre National de Traduction	664	224	213	0	1 101
Théâtre National	972	130	630	0	1 732
Organisme Tunisien pour la Protection du Droit d'Auteur	716	164	151	0	1 031
Etablissement National pour la Promotion des Festivals et des Manifestations Culturelles et Artistiques	680	380	9 767	0	10 827
La Maison de la Méditerranée pour la Culture et les Arts (Centre Culturel Hammamet)	540	180	848	0	1 568
Palais littérature et Arts Ksar SAid	0	0	0	0	0
Centre Economie Culturelle Numérique	0	0	0	0	0
Centre National du Cinéma et de l'Image	329	80	7 550	0	7 959
Centre de Musique Arabe et Méditerranéenne – Palais Nejma Al Zahra	911	200	392	0	1 503
Théâtre de l'Opéra	0	0	0	0	0
Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle	11 051	900	1 510	0	13 461
Secteur social	121 238	14 196	1 468 548	131 550	1 735 532
Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi	41 895	3 250	825	131 550	177 520

Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant	41 895	3 250	825	131 550	177 520
Ministère des Affaires Sociales	15 000	2 200	1 457 447	0	1 474 647
Caisse Nationale de Retraite et de Prévoyance Sociale	0	0	900 110	0	900 110
Caisse nationale de sécurité sociale	0	0	556 272	0	556 272
Centre international de recherche , des études , documentation et de la formation sur le handicap	0	0	0	0	0
Offices des Tunisiens à l'Etranger	15 000	2 200	1 065	0	18 265
Ministère de la Santé	56 105	7 406	6 571	0	70 082
Office National de la Famille et de la Population	34 286	5 590	2 844	0	42 720
Complexe Sanitaire de Jebel el Oust	3 900	0	0	0	3 900
CENTRE NATIONAL DE GREFFE DE MOELLE OSSEUSE	0	0	0	0	0
Institut National de Neurologie	0	0	0	0	0
Institut National de Nutrition	0	0	0	0	0
Autorité Nationale d'Evaluation et d'Accréditation de la Santé	1 461	616	540	0	2 617
Agence nationale de contrôle sanitaire et environnemental des produits	1 600	30	515	0	2 145
Agence nationale de la sécurité sanitaires des produits alimentaires	0	0	0	0	0
Office des Eaux Minérales	3 350	570	2 387	0	6 307
Centre de Traumatologie et des Grands Brûlés - Ben Arous	0	0	0	0	0
Centre Informatique du Ministère de la Santé	7 908	600	285	0	8 793
Centre de Maternité et de Néonatalogie de Tunis	0	0	0	0	0
Hopital Ibn Eljazzar	0	0	0	0	0
Hopital Ariana	0	0	0	0	0
Hôpital de l'Enfant de Tunis	0	0	0	0	0
Hôpital Habib Bourguiba – Sfax	0	0	0	0	0
Hôpital Habib Bourguiba Medenine	0	0	0	0	0
Hôpital Habib Bougatfa Bizerte	0	0	0	0	0
Hôpital Houcine Bouzayane Gafse	0	0	0	0	0
Hopital Mohamed Ben Sassi Gabès	0	0	0	0	0
Hôpital la Rabta	0	0	0	0	0
Hôpital Errazi - La Mannouba	3 600	0	0	0	3 600
Hopital Sadok Mkaddem Djerba	0	0	0	0	0
Hopital Kasserine	0	0	0	0	0
Hôpital Metlaoui	0	0	0	0	0
Hôpital Mahres	0	0	0	0	0
Hôpital Monji Slim La Marsa	0	0	0	0	0
Hopital Hédi Chaker Sfax	0	0	0	0	0
Hôpital Beja	0	0	0	0	0
Hôpital Ben Arous	0	0	0	0	0

Hôpital Ben Guerdane	0	0	0	0	0
Hôpital Tataouine	0	0	0	0	0
Hôpital Tozeur	0	0	0	0	0
Hôpital Jebeniana	0	0	0	0	0
Hôpital Zarzis	0	0	0	0	0
Hôpital Jendouba	0	0	0	0	0
Hôpital Habib Thamer Tunis	0	0	0	0	0
Hôpital Khaireddine	0	0	0	0	0
Hôpital Zaghouane	0	0	0	0	0
Hôpital Siliana	0	0	0	0	0
Hôpital Sahloul Sousse	0	0	0	0	0
Hôpital Sidi Bouzid	0	0	0	0	0
Hôpital Charles Nicolle	0	0	0	0	0
L'hôpital Taher SFAR Mahdia	0	0	0	0	0
Hôpital Tabarka	0	0	0	0	0
Hôpital Abderrahmane Mami	0	0	0	0	0
Hôpital Aziza Othmana	0	0	0	0	0
Hôpital Farhat Hachad Sousse	0	0	0	0	0
Hôpital Fattouma Bourguiba Monastir	0	0	0	0	0
Hôpital Kebili	0	0	0	0	0
Hôpital Kerkena	0	0	0	0	0
Hôpital Ksar Helal	0	0	0	0	0
Hôpital Medjaz Elbab	0	0	0	0	0
Hôpital Tahar Maamouri Bizerte	0	0	0	0	0
Hôpital Mohamed Ben Salah Moknine	0	0	0	0	0
Hôpital Mohamed Bourguibe le Kef	0	0	0	0	0
Hôpital Msaken	0	0	0	0	0
Hôpital Menzel Bourguiba	0	0	0	0	0
Hôpital Menzel Temime	0	0	0	0	0
Hôpital Nabeul	0	0	0	0	0
Hôpital Nefta	0	0	0	0	0
Institut Kassab d'orthopédie – Ksar Said	0	0	0	0	0
Institut d'ophtalmologie Tunis	0	0	0	0	0
Institut Pasteur	0	0	0	0	0
Institut Salah AZAIZ	0	0	0	0	0
Ministère de la Jeunesse et des Sports	7 000	1 100	3 150	0	11 250
Cité Nationale Sportive	7 000	1 100	3 150	0	11 250
Ministère des Affaires de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Seniors	1 238	240	555	0	2 033
Centre de Recherche, de Documentation et D'Information sur la Femme – CREDIF	1 238	240	555	0	2 033
Secteur économique	270 678	39 768	5 309 918	236 082	5 856 445
Ministère du Commerce	7 132	1 300	1 579 687	2 332	1 590 451
Office National du Commerce	0	0	8 867	2 332	11 199

Office National de l'Huile	0	0	249 151	0	249 151
Société Nationale de Cellulose et de Papier Alfa	0	0	2 703	0	2 703
Office des Céréales	0	0	1 305 754	0	1 305 754
Société de Viande	0	0	4 623	0	4 623
Centre de Promotion des Exportations	7 132	1 300	8 589	0	17 021
Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire	0	0	1 620	0	1 620
Société d'Études et d'Aménagement de la Sebkhah "Ben Ghayadha"	0	0	0	0	0
Société d'Études et de Promotion de Tunis Sud	0	0	520	0	520
Société d'Études et d'Aménagement des Côtes Nord de la Ville de Sfax	0	0	1 100	0	1 100
Société Tunisie Autoroutes	0	0	0	0	0
Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale	48 058	6 283	46 546	0	100 886
Caisse Nationale d'investissement	0	0	0	0	0
Institut Tunisien de la Compétitivité et des Études Quantitatives	3 940	594	353	0	4 887
Institut National de la Statistique	19 652	1 747	3 767	0	25 166
Commissariat Général au Développement Régional	6 842	844	36 796	0	44 482
Autorité Tunisienne d'Investissement	1 378	768	400	0	2 546
Agence Tunisienne de Coopération Technique	3 952	538	315	0	4 805
Office du Développement du Sud	3 575	301	2 663	0	6 539
Office du Développement du Nord-Ouest	1 927	196	144	0	2 267
Office de Développement du Centre-Ouest	2 442	255	1 345	0	4 042
Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur	4 349	1 040	763	0	6 152
Ministère du Tourisme et de l'Artisanat	52 320	8 873	66 202	3 476	130 871
Office National du Tourisme Tunisien	30 593	5 666	59 629	2 502	98 390
Office National de l'Artisanat	9 955	1 610	6 428	0	17 993
Centre Technique de Création, d'Innovation et d'Encadrement dans le Secteur du Tapis et de Tissage	400	97	145	0	642
Agence de Formation dans les Professions du Tourisme	11 372	1 500	0	974	13 846
Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement	40 381	4 090	79 673	130 599	254 743
Office National de l'Assainissement	0	0	75 089	97 462	172 551
Agence Nationale de Protection de l'Environnement	13 621	1 500	4 033	352	19 506
Agence Nationale de Gestion des Déchets	19 000	2 250	350	7 100	28 700
Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis	2 900	20	135	0	3 055
Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral	4 860	320	66	25 685	30 931
Ministère de l'Industrie et de l'Énergie	29 906	5 060	2 724 506	0	2 759 472

Office National des Mines	5 228	579	1 772	0	7 579
Société Tunisienne des Industries de Raffinage	0	0	1 500 000	0	1 500 000
Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz	0	0	1 200 000	0	1 200 000
Conseil National d'Accréditation	746	0	0	0	746
Laboratoire Centrale d'Analyse et d'Essais	0	0	3 826	0	3 826
Centre Technique des Industries Mécaniques et Electriques	100	69	9 405	0	9 574
Centre Technique de l'Industrie du Bois et de l'Ameublement	608	331	144	0	1 083
Centre Technique de l'Emballage et du Conditionnement	1 083	421	451	0	1 955
Centre Technique de l'Agro-Alimentaire	482	270	281	0	1 033
Centre Technique de la Chimie	725	384	89	0	1 198
Centre Technique du Textile	2 018	491	3 079	0	5 588
Centre Technique des Matériaux de Construction, de la Céramique et du Verre	1 350	277	237	0	1 864
Centre Technique du Cuir, Chaussure, Maroquinerie	1 265	365	557	0	2 187
Agence Foncière de l'Industrie	0	0	0	0	0
Agence Nationale de Maîtrise de l'Energie	5 608	918	1 566	0	8 092
Groupement des Industries de Conserves Alimentaires	1 479	445	120	0	2 044
Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation	9 214	510	2 979	0	12 703
Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques et de la Pêche	67 865	6 615	193 015	20 775	288 270
Office de l'Huile	0	0	0	0	0
Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux	0	0	81 143	0	81 143
Société Nationale de Protection des Végétaux	1 075	0	0	600	1 675
Pôle Technologique du Sud	272	90	285	0	647
Groupement Interprofessionnel des Dattes	0	0	0	0	0
Groupement Interprofessionnel des Viandes Rouges et du Lait	1 124	265	11 940	56	13 385
Groupement Interprofessionnel des Légumes	3 506	813	3 059	243	7 621
Groupement Interprofessionnel des Produits Avicoles et Cunicoles	1 670	8	3 533	0	5 211
Groupement Interprofessionnel des Fruits	4 240	603	3 268	7 263	15 374
Groupement Interprofessionnel des Produits de la Pêche	1 097	295	9 817	399	11 608
Centre Technique de l'Agriculture Biologique	950	133	141	669	1 893
Centre Technique de l'Aquaculture	1 353	190	640	325	2 508
Centre Technique de Pomme de Terre et d'Artichaut	1 078	265	270	100	1 713
Centre Technique des Dattes	624	139	376	173	1 312
Centre Technique des Cultures Protégées et Géothermiques.	756	163	233	265	1 417
Centre Technique des Agrumes	1 324	154	256	182	1 916

Centre National des Etudes Agricoles	0	0	0	0	0
Fondation Nationale d'Amélioration de la Race Chevaline	3 469	0	0	540	4 009
Agence Immobilière Agricole	4 474	0	900	60	5 434
Office des Terres Domaniales	0	0	7 459	0	7 459
Office des Céréales	0	0	10 025	0	10 025
Office de l'Elevage et des Pâturages	13 478	1 049	56 988	5 550	77 065
Office de Développement Sylvo-Pastoral du Nord-Ouest	8 326	400	0	3 800	12 526
Société des Courses Hippiques	0	0	0	0	0
Institut des Zones Arides	11 432	1 000	1 300	0	13 732
Agence de Promotion des Investissements Agricoles	7 617	1 048	1 150	50	9 865
Agence des Ports et des Installations de Pêche	0	0	232	500	732
Ministère des Finances	0	0	2 000	0	2 000
Office des Logements du Personnel des Finances	0	0	2 000	0	2 000
Ministère du Transport	4 772	958	550 395	76 024	632 149
Office National des Postes Frontaliers Terrestres	650	327	0	1 802	2 779
Sociétés Régionales de Transport	0	0	255 000	7 500	262 500
Société Nouvelle de Transport kerkennah	0	0	10 000	2 232	12 232
Société Nationale des Chemins de Fer Tunisiens	0	0	91 000	44 633	135 633
Société Nationale de Transport Interurbain	0	0	1 000	0	1 000
Institut National de la Météorologie	2 800	0	626	0	3 426
Tunisair Express	0	0	3 000	0	3 000
Société du Metro Léger de Sfax	672	304	0	146	1 122
Transtu	0	0	162 007	17 909	179 916
Société du Réseau Ferroviaire Rapide de Tunis	0	0	27 762	0	27 762
Société Port Enfidha	650	327	0	1 802	2 779
Ministère des Technologies de Communication et de l'Économie Numérique	20 244	6 589	66 275	2 876	95 984
Office National de la Télédiffusion	12 829	5 017	20 989	0	38 835
Office National des Postes	0	0	35 000	0	35 000
Pôle El Ghazala des Technologies de la Communication	3 499	0	1 655	0	5 154
Pole technologique « Tunis des pôles technologiques intelligents »	0	0	0	0	0
Centre National de l'Informatique	0	0	2 420	0	2 420
Agence Technique des Télécommunications	531	380	10	2 876	3 797
Agence Nationale de la Sécurité Informatique	2 205	595	671	0	3 471
Agence Nationale de Certification Electronique	0	124	5 087	0	5 211
Centre d'Information, de Formation, de Documentation et d'Etudes en Technologies des Communications	1 180	473	443	0	2 096
Centre d'Etudes et de Recherche des Télécommunications	0	0	0	0	0

Total	896 101	107 674	6 972 358	415 928	8 392 060
--------------	----------------	----------------	------------------	----------------	------------------

TRANSFERTS 2019

Etablissement	Rémunération	Fonctionnement	Interventions	Investissements	Total
Secteur de la souveraineté	273 910	32 195	43 610	2 088	351 803
Présidence de la République	321	157	523	0	1 001
Institut tunisien des études stratégiques	321	157	523	0	1 001
Instance supérieure des droits de l'homme et des libertés fondamentales	0	0	0	0	0
Présidence du Gouvernement	75 245	4 848	379	2 088	82 560
Radio Tunisienne	31 744	140	0	166	32 050
Télévision Tunisienne	30 600	4 080	0	1 420	36 100
Instance des Droits de l'Homme	409	300	55	0	764
Beit El Hekma	1 410	150	320	329	2 209
Centre IFEDA	368	178	4	63	613
Tunis Afrique Presse	10 714	0	0	110	10 824
Ministère de l'Intérieur	193 405	7 489	27 105	0	227 999
Office National de la Protection Civile	190 000	0	26 000	0	216 000
Office de logement	0	0	1 000	0	1 000
Centre informatique du Ministère de l'Intérieur	3 405	7 489	105	0	10 999
Ministère de la Défense nationale	4 939	19 701	15 153	0	39 793
Centre National de Cartographie et de Télédétection	2 747	38	823	0	3 608
Hôpital Militaire Principal d'Instruction de Tunis	0	18 856	5 179	0	24 035
Office des Logements Militaires	0	0	1 264	0	1 264
Office de Développement de Rjim Maatoug	2192	557	7887	0	10636
Centre de Recherche Militaire	0	250	0	0	250
Ministère de la Justice	0	0	450	0	450
Office du Logement des Magistrats et du Personnel du Ministère de la Justice	0	0	450	0	450
Le secteur éducatif et culturel	315 716	28 739	44 555	36 803	425 813
Ministère de l'Éducation	6 384	1 339	90	370	8 183
Centre International de Formation des Formateurs et d'Innovation Pédagogique	0	309	0	0	309
Centre National des Technologies en Education	6 384	1 030	90	370	7 874
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	16 346	5 069	662	4 865	26 942

Centre National de Recherche en Sciences des Matériaux	8	381	33	130	552
Centre National des Sciences et Technologies Nucléaires	3 664	376	60	0	4 100
Institut National de Recherche et d'Analyse Physico-Chimique	18	272	55	1 585	1 930
Agence Nationale pour la Promotion de la Recherche Scientifique	1 030	61	25	0	1 116
Université Virtuelle de Tunis	4 646	347	80	550	5 623
Palais des Sciences de Monastir	1 100	415	39	420	1 974
Cité des Sciences de Tunis	5 755	411	103	0	6 269
Centre de Recherche Numérique Sfax	46	250	20	340	656
Centre de Recherche en Microélectronique et Nanotechnologie Technopole Sousse	53	248	20	0	321
Centre de Biotechnologie de Borj Cédria	5	665	50	160	880
Centre de Biotechnologie de Sfax	6	500	43	1 375	1 924
Centre de Recherche et des Technologies de l'Energie (CRTE) Borj Cédria	8	287	88	150	533
Centre de Recherches et des Technologies des Eaux (CERT) Borj Cédria	7	856	46	155	1 064
Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi	280 136	13 915	8 371	31 568	333 990
Centre National de Formation de Formateurs et d'Ingénierie de Formation	6 003	370	14	1 063	7 450
Centre National de Formation Continue et de Promotion Professionnelle	11 890	4 045	3 150	957	20 042
Agence Tunisienne de Formation Professionnelle	262 243	9 500	5 207	29 548	306 498
Ministère des Affaires Culturelles	12 850	8 416	35 432	0	56 698
Musée national d'Art Contemporain et Moderne	32	60	450	0	542
Centre National des Arts de la Marionnette	33	100	850	0	983
Centre National de Traduction	715	313	520	0	1 548
Théâtre National	775	133	550	0	1 458
Organisme Tunisien pour la Protection du Droit d'Auteur	745	168	80	0	993
Etablissement National pour la Promotion des Festivals et des Manifestations Culturelles et Artistiques	680	380	14 230	0	15 290
La Maison de la Méditerranée pour la Culture et les Arts (Centre Culturel Hammamet)	585	180	2 480	0	3 245
Palais littérature et Arts Ksar SAid	0	0	0	0	0
Centre Economie Culturelle Numérique	0	0	0	0	0
Centre National du Cinéma et de l'Image	391	82	9 970	0	10 443
Centre de Musique Arabe et Méditerranéenne – Palais Nejma Al Zahra	864	200	452	0	1 516
Théâtre de l'Opéra	34	6 000	4 000	0	10 034

Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle	7 996	800	1 850	0	10 646
Secteur social	142 707	56 496	1 479 035	371 532	2 049 770
Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi	61 166	3 347	819	371 532	436 864
Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant	61 166	3 347	819	371 532	436 864
Ministère des Affaires Sociales	16 272	2 771	1 469 510	0	1 488 553
Caisse Nationale de Retraite et de Prévoyance Sociale	0	0	740 803	0	740 803
Caisse nationale de sécurité sociale	0	0	726 317	0	726 317
Centre international de recherche , des études , documentation et de la formation sur le handicap	272	411	0	0	683
Offices des Tunisiens à l'Etranger	16 000	2 360	2 390	0	20 750
Ministère de la Santé	55 587	48 783	4 042	0	108 412
Office National de la Famille et de la Population	33 531	6 700	520	0	40 751
Complexe Sanitaire de Jebel el Oust	4 000	0	0	0	4 000
CENTRE NATIONAL DE GREFFE DE MOELLE OSSEUSE	0	0	0	0	0
Institut National de Neurologie	0	0	0	0	0
Institut National de Nutrition	0	0	0	0	0
Autorité Nationale d'Evaluation et d'Accréditation de la Santé	1 145	530	0	0	1 675
Agence nationale de contrôle sanitaire et environnemental des produits	1 755	0	0	0	1 755
Agence nationale de la sécurité sanitaires des produits alimentaires	0	0	0	0	0
Office des Eaux Minérales	3 386	590	2 387	0	6 363
Centre de Traumatologie et des Grands Brûlés - Ben Arous	0	0	0	0	0
Centre Informatique du Ministère de la Santé	7 970	850	1 135	0	9 955
Centre de Maternité et de Néonatalogie de Tunis	0	0	0	0	0
Hopital Ibn Eljazzar	0	0	0	0	0
Hopital Ariana	0	0	0	0	0
Hôpital de l'Enfant de Tunis	0	11 119	0	0	11 119
Hôpital Habib Bourguiba – Sfax	0	255 6	0	0	255 6
Hôpital Habib Bourguiba Medenine	0	0	0	0	0
Hôpital Habib Bougatfa Bizerte	0	0	0	0	0
Hôpital Houcine Bouzayane Gafse	0	0	0	0	0
Hopital Mohamed Ben Sassi Gabès	0	0	0	0	0
Hôpital la Rabta	0	747 10	0	0	747 10
Hôpital Errazi - La Mannouba	800 3	525	0	0	325 4

Hopital Sadok Mkaddem Djerba	0	0	0	0	0
Hopital Kasserine	0	0	0	0	0
Hôpital Metlaoui	0	0	0	0	0
Hôpital Mahres	0	0	0	0	0
Hôpital Monji Slim La Marsa	0	0	0	0	0
Hopital Hédi Chaker Sfax	0	2 008	0	0	2 008
Hôpital Beja	0	0	0	0	0
Hôpital Ben Arous	0	0	0	0	0
Hôpital Ben Guerdane	0	0	0	0	0
Hôpital Tataouine	0	0	0	0	0
Hôpital Tozeur	0	0	0	0	0
Hôpital Jebeniana	0	0	0	0	0
Hôpital Zarzis	0	0	0	0	0
Hôpital Jendouba	0	0	0	0	0
Hôpital Habib Thamer Tunis	0	0	0	0	0
Hôpital Khaireddine	0	0	0	0	0
Hôpital Zaghouane	0	0	0	0	0
Hôpital Siliana	0	0	0	0	0
Hôpital Sahloul Sousse	0	489	0	0	489
Hôpital Sidi Bouzid	0	0	0	0	0
Hôpital Charles Nicolle	0	5 735	0	0	5 735
L'hôpital Taher SFAR Mahdia	0	0	0	0	0
Hôpital Tabarka	0	0	0	0	0
Hôpital Abderrahmane Mami	0	25	0	0	25
Hôpital Aziza Othmana	0	2 836	0	0	2 836
Hôpital Farhat Hachad Sousse	0	0	0	0	0
Hôpital Fattouma Bourguiba Monastir	0	0	0	0	0
Hôpital Kebili	0	0	0	0	0
Hôpital Kerkena	0	0	0	0	0
Hôpital Ksar Helal	0	0	0	0	0
Hôpital Medjaz Elbab					
Hôpital Tahar Maamouri Bizerte	0	0	0	0	0
Hôpital Mohamed Ben Salah Moknine	0	0	0	0	0
Hôpital Mohamed Bourguibe le Kef	0	0	0	0	0
Hôpital Msaken	0	0	0	0	0
Hôpital Menzel Bourguiba	0	0	0	0	0
Hôpital Menzel Temime	0	0	0	0	0
Hôpital Nabeul	0	0	0	0	0
Hôpital Nefta	0	0	0	0	0
Institut Kassab d'orthopédie – Ksar Said	0	1	0	0	1
Institut d'ophtalmologie Tunis	0	373	0	0	373
Institut Pasteur	0	0	0	0	0
Institut Salah AZAIZ	0	0	0	0	0
Ministère de la Jeunesse et des Sports	8 400	1 350	4 300	0	14 050

Cité Nationale Sportive	8 400	1 350	4 300	0	14 050
Ministère des Affaires de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Seniors	1 282	245	364	0	1 891
Centre de Recherche, de Documentation et D'Information sur la Femme – CREDIF	1 282	245	364	0	1 891
Secteur économique	276 596	46 027	5 087 196	251 892	5 661 711
Ministère du Commerce	8 737	1 333	1 512 960	0	1 523 030
Office National du Commerce	0	0	0	0	0
Office National de l'Huile	0	0	208 000	0	208 000
Société Nationale de Cellulose et de Papier Alfa	0	0	3 555	0	3 555
Office des Céréales	0	0	1 285 000	0	1 285 000
Société de Viande	0	0	2 356	0	2 356
Centre de Promotion des Exportations	8 737	1 333	14 049	0	24 119
Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire	0	0	101 700	0	101 700
Société d'Études et d'Aménagement de la Sebkhah "Ben Ghayadha"	0	0	400	0	400
Société d'Études et de Promotion de Tunis Sud	0	0	200	0	200
Société d'Études et d'Aménagement des Côtes Nord de la Ville de Sfax	0	0	1 100	0	1 100
Société Tunisie Autoroutes	0	0	100 000	0	100 000
Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale	52 296	6 975	55 213	0	114 484
Caisse Nationale d'investissement	0	0	0	0	0
Institut Tunisien de la Compétitivité et des Études Quantitatives	4 363	593	421	0	5 377
Institut National de la Statistique	21 483	1 800	6 070	0	29 353
Commissariat Général au Développement Régional	6 867	870	45 661	0	53 398
Autorité Tunisienne d'Investissement	1 759	989	81	0	2 829
Agence Tunisienne de Coopération Technique	4 714	700	365	0	5 779
Office du Développement du Sud	3 515	310	305	0	4 130
Office du Développement du Nord-Ouest	2 141	223	209	0	2 573
Office de Développement du Centre-Ouest	2 840	263	1 212	0	4 315
Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur	4 614	1 227	889	0	6 730
Ministère du Tourisme et de l'Artisanat	55 572	9 056	57 968	1 010	123 606
Office National du Tourisme Tunisien	31 475	5 266	51 229	413	88 383
Office National de l'Artisanat	11 322	1 658	6 617	0	19 597

Centre Technique de Création, d'Innovation et d'Encadrement dans le Secteur du Tapis et de Tissage	475	97	122	0	694
Agence de Formation dans les Professions du Tourisme	12 300	2 035	0	597	14 932
Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement	42 415	5 216	80 451	138 398	266 480
Office National de l'Assainissement	0	0	79 167	94 650	173 817
Agence Nationale de Protection de l'Environnement	13 650	1 553	524	48	15 775
Agence Nationale de Gestion des Déchets	20 900	3 288	350	26 950	51 488
Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis	3 125	25	335	0	3 485
Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral	4 740	350	75	16 750	21 915
Ministère de l'Industrie et de l'Énergie	31 533	6 220	2 548 264	0	2 586 017
Office National des Mines	5 073	550	1 600	0	7 223
Société Tunisienne des Industries de Raffinage	0	0	1 319 000	0	1 319 000
Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz	0	0	1 219 000	0	1 219 000
Conseil National d'Accréditation	509	0	0	0	509
Laboratoire Centrale d'Analyse et d'Essais	0	0	1 663	0	1 663
Centre Technique des Industries Mécaniques et Electriques	893	335	2 539	0	3 767
Centre Technique de l'Industrie du Bois et de l'Ameublement	840	472	179	0	1 491
Centre Technique de l'Emballage et du Conditionnement	1 069	508	570	0	2 147
Centre Technique de l'Agro-Alimentaire	261	195	228	0	684
Centre Technique de la Chimie	625	409	114	0	1 148
Centre Technique du Textile	2 318	674	519	0	3 511
Centre Technique des Matériaux de Construction, de la Céramique et du Verre	1 508	425	1 394	0	3 327
Centre Technique du Cuir, Chaussure, Maroquinerie	1 479	526	821	0	2 826
Agence Foncière de l'Industrie	0	0	0	0	0
Agence Nationale de Maîtrise de l'Energie	5 488	994	161	0	6 643
Groupement des Industries de Conserves Alimentaires	1 582	564	476	0	2 622
Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation	9 888	568	0	0	10 456
Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques et de la Pêche	63 416	6 403	201 013	28 119	298 951
Office de l'Huile	0	0	0	0	0
Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux	0	0	80 816	0	80 816
Société Nationale de Protection des	1 092	0	0	5 245	6 337

Végétaux					
Pôle Technologique du Sud	336	90	250	0	676
Groupement Interprofessionnel des Dattes	30	25	0	370	425
Groupement Interprofessionnel des Viandes Rouges et du Lait	646	483	3 400	85	4 614
Groupement Interprofessionnel des Légumes	2 126	566	5 077	417	8 186
Groupement Interprofessionnel des Produits Avicoles et Cunicoles	1 036	8	4 385	0	5 429
Groupement Interprofessionnel des Fruits	3 465	596	2 451	8 843	15 355
Groupement Interprofessionnel des Produits de la Pêche	701	269	8 091	1 176	10 237
Centre Technique de l'Agriculture Biologique	576	92	94	612	1 374
Centre Technique de l'Aquaculture	714	152	1 167	322	2 355
Centre Technique de Pomme de Terre et d'Artichaut	644	154	204	56	1 058
Centre Technique des Dattes	328	111	227	106	772
Centre Technique des Cultures Protégées et Géothermiques.	514	212	215	327	1 268
Centre Technique des Agrumes	794	148	395	198	1 535
Centre National des Etudes Agricoles	350	0	0	0	350
Fondation Nationale d'Amélioration de la Race Chevaline	3 553	0	0	400	3 953
Agence Immobilière Agricole	4 727	0	1 090	460	6 277
Office des Terres Domaniales	0	0	7 924	0	7 924
Office des Céréales	0	0	10 073	0	10 073
Office de l'Elevage et des Pâturages	12 630	1 049	73 569	4 250	91 498
Office de Développement Sylvo-Pastoral du Nord-Ouest	8 788	400	0	1 000	10 188
Société des Courses Hippiques	0	0	0	0	0
Institut des Zones Arides	11 874	1 000	1 235	0	14 109
Agence de Promotion des Investissements Agricoles	8 492	1 048	0	300	9 840
Agence des Ports et des Installations de Pêche	0	0	350	3 952	4 302
Ministère des Finances	0	0	2 000	0	2 000
Office des Logements du Personnel des Finances	0	0	2 000	0	2 000
Ministère du Transport	4 369	891	501 472	84 365	591 098
Office National des Postes Frontaliers Terrestres	814	406	0	2 271	3 491
Sociétés Régionales de Transport	0	0	255 000	2 258	257 258
Société Nouvelle de Transport kerkennah	0	0	10 000	1 873	11 873
Société Nationale des Chemins de Fer Tunisiens	0	0	72 065	43 247	115 312
Société Nationale de Transport Interurbain	0	0	1 000	0	1 000

Institut National de la Météorologie	2 400	0	0	2 309	4 709
Tunisair Express	0	0	3 000	0	3 000
Société du Metro Léger de Sfax	743	285	0	2 046	3 074
Transtu	0	0	131 407	12 711	144 118
Société du Réseau Ferroviaire Rapide de Tunis	0	0	29 000	17 150	46 150
Société Port Enfidha	412	200	0	500	1 112
Ministère des Technologies de Communication et de l'Économie Numérique	18 258	9 933	26 155	0	54 346
Office National de la Télédiffusion	12 323	7 421	16 994	0	36 738
Office National des Postes	0	0	0	0	0
Pôle El Ghazala des Technologies de la Communication	1 925	0	198	0	2 123
Pole technologique « Tunis des pôles technologiques intelligents »	0	0	0	0	0
Centre National de l'Informatique	0	0	0	0	0
Agence Technique des Télécommunications	910	593	3 710	0	5 212
Agence Nationale de la Sécurité Informatique	2 711	593	1 159	0	4 462
Agence Nationale de Certification Electronique	0	1 327	2 571	0	3 898
Centre d'Information, de Formation, de Documentation et d'Etudes en Technologies des Communications	389	0	0	0	389
Centre d'Etudes et de Recherche des Télécommunications	0	0	1 524	0	1 524
Total	1 008 929	163 457	6 654 396	662 315	8 489 097

TRANSFERTS 2020

<u>Etablissement</u>	Rémunération	Fonctionnement	Interventions	Investissements	Total
Secteur de la souveraineté	279 284	39 102	80 684	5 990	405 060
Présidence de la République	360	170	443	0	973
Institut tunisien des études stratégiques	360	170	443	0	973
Instance supérieure des droits de l'homme et des libertés fondamentales	0	0	0	0	0
Présidence du Gouvernement	68 258	6 365	465	5 990	81 078
Radio Tunisienne	30 000	0	0	1 815	31 815
Télévision Tunisienne	26 000	5 640	0	3 310	34 950
Instance des Droits de l'Homme	430	400	55	45	930
Beit El Hekma	1 400	250	400	315	2 365

Centre IFEDA	428	75	10	65	578
Tunis Afrique Presse	10 000	0	0	440	10 440
Ministère de l'Intérieur	205 493	8 214	41 168	0	254 875
Office National de la Protection Civile	200 000	0	20 300	0	220 300
Office de logement	0	0	800	0	800
Centre informatique du Ministère de l'Intérieur	5 493	8 214	20 068	0	33 775
Ministère de la Défense nationale	5 173	24 353	38 158	0	67 684
Centre National de Cartographie et de Télédétection	2 610	38	823	0	3 471
Hôpital Militaire Principal d'Instruction de Tunis	0	23 500	11 500	0	35 000
Office des Logements Militaires	0	0	17 000	0	17 000
Office de Développement de Rjim Maatoug	2 563	565	8 835	0	11 963
Centre de Recherche Militaire	0	250	0	0	250
Ministère de la Justice	0	0	450	0	450
Office du Logement des Magistrats et du Personnel du Ministère de la Justice	0	0	450	0	450
Le secteur éducatif et culturel	329 240	47 429	54 907	19 460	451 036
Ministère de l'Éducation	6 100	1 378	47	660	8 185
Centre International de Formation des Formateurs et d'Innovation Pédagogique	1 100	318	0	0	1 418
Centre National des Technologies en Education	5 000	1 060	47	660	6 767
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	18 649	4 384	630	5 000	28 663
Centre National de Recherche en Sciences des Matériaux	8	265	33	300	606
Centre National des Sciences et Technologies Nucléaires	5 004	388	60	0	5 452
Institut National de Recherche et d'Analyse Physico-Chimique	5	272	55	1 375	1 707
Agence Nationale pour la Promotion de la Recherche Scientifique	1 030	76	25	50	1 181
Université Virtuelle de Tunis	5 183	347	80	470	6 080
Palais des Sciences de Monastir	1 208	415	39	0	1 662
Cité des Sciences de Tunis	6 087	381	103	0	6 571
Centre de Recherche Numérique Sfax	45	275	20	80	420
Centre de Recherche en Microélectronique et Nanotechnologie Technopole Sousse	53	274	20	90	437
Centre de Biotechnologie de Borj Cédria	5	451	50	230	736
Centre de Biotechnologie de Sfax	6	525	43	1 825	2 399
Centre de Recherche et des Technologies de l'Energie (CRTE) Borj Cédria	8	336	56	350	750
Centre de Recherches et des Technologies des Eaux (CERTE) Borj Cédria	7	379	46	230	662
Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi	290 500	33 028	11 958	13 800	349 286

Centre National de Formation de Formateurs et d'Ingénierie de Formation	5 500	382	14	1 800	7 696
Centre National de Formation Continue et de Promotion Professionnelle	10 000	1 591	5 152	1 000	17 743
Agence Tunisienne de Formation Professionnelle	275 000	31 055	6 792	11 000	323 847
Ministère des Affaires Culturelles	13 991	8 639	42 272	0	64 902
Musée national d'Art Contemporain et Moderne	37	62	450	0	549
Centre National des Arts de la Marionnette	40	103	850	0	993
Centre National de Traduction	715	313	550	0	1 578
Théâtre National	890	137	1 000	0	2 027
Organisme Tunisien pour la Protection du Droit d'Auteur	744	174	550	0	1 468
Etablissement National pour la Promotion des Festivals et des Manifestations Culturelles et Artistiques	738	390	5 500	0	6 628
La Maison de la Méditerranée pour la Culture et les Arts (Centre Culturel Hammamet)	622	185	4 850	0	5 657
Palais littérature et Arts Ksar SAid	40	30	300	0	370
Centre Economie Culturelle Numérique	40	30	2 000	0	2 070
Centre National du Cinéma et de l'Image	480	85	12 600	0	13 165
Centre de Musique Arabe et Méditerranéenne – Palais Nejma Al Zahra	890	206	622	0	1 718
Théâtre de l'Opéra	55	6 000	4 000	0	10 055
Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle	8 700	924	9 000	0	18 624
Secteur social	150 431	98 242	1 300 767	312 500	1 861 940
Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi	55 995	3 347	825	312 500	372 667
Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant	55 995	3 347	825	312 500	372 667
Ministère des Affaires Sociales	22 000	2 900	1 293 842	0	1 318 742
Caisse Nationale de Retraite et de Prévoyance Sociale	0	0	544 499	0	544 499
Caisse nationale de sécurité sociale	0	0	747 753	0	747 753
Centre international de recherche , des études , documentation et de la formation sur le handicap	1 000	400	0	0	1 400
Offices des Tunisiens à l'Etranger	21 000	2 500	1 590	0	25 090
Ministère de la Santé	61 533	90 235	1 070	0	152 838
Office National de la Famille et de la Population	38 000	6 950	520	0	45 470
Complexe Sanitaire de Jebel el Oust	4 400	0	0	0	4 400
CENTRE NATIONAL DE GREFFE DE MOELLE OSSEUSE	0	3 140	0	0	3 140
Institut National de Neurologie	0	406	0	0	406
Institut National de Nutrition	0	200	0	0	200

Autorité Nationale d'Evaluation et d'Accréditation de la Santé	1 165	225	35	0	1 425
Agence nationale de contrôle sanitaire et environnemental des produits	2 000	0	50	0	2 050
Agence nationale de la sécurité sanitaires des produits alimentaires	0	2 000	0	0	2 000
Office des Eaux Minérales	3 260	310	100	0	3 670
Centre de Traumatologie et des Grands Brûlés - Ben Arous	0	580	0	0	580
Centre Informatique du Ministère de la Santé	8 608	750	365	0	9 723
Centre de Maternité et de Néonatalogie de Tunis	0	580	0	0	580
Hopital Ibn Eljazzar	0	3 410	0	0	3 410
Hopital Ariana	0	130	0	0	130
Hôpital de l'Enfant de Tunis	0	700	0	0	700
Hôpital Habib Bourguiba – Sfax	0	13 330	0	0	13 330
Hôpital Habib Bourguiba Medenine	0	400	0	0	400
Hôpital Habib Bougatfa Bizerte	0	1 190	0	0	1 190
Hôpital Houcine Bouzayane Gafse	0	2 585	0	0	2 585
Hopital Mohamed Ben Sassi Gabès	0	700	0	0	700
Hôpital la Rabta	0	1 400	0	0	1 400
Hôpital Errazi - La Mannouba	4 100	780	0	0	4 880
Hopital Sadok Mkaddem Djerba	0	300	0	0	300
Hopital Kasserine	0	3 300	0	0	3 300
Hôpital Metlaoui	0	735	0	0	735
Hôpital Mahres	0	170	0	0	170
Hôpital Monji Slim La Marsa	0	860	0	0	860
Hopital Hédi Chaker Sfax	0	10 350	0	0	10 350
Hôpital Beja	0	400	0	0	400
Hôpital Ben Arous	0	300	0	0	300
Hôpital Ben Guerdane	0	260	0	0	260
Hôpital Tataouine	0	440	0	0	440
Hôpital Tozeur	0	1 515	0	0	1 515
Hôpital Jebeniana	0	180	0	0	180
Hôpital Zarzis	0	200	0	0	200
Hôpital Jendouba	0	1 190	0	0	1 190
Hôpital Habib Thamer Tunis	0	600	0	0	600
Hôpital Khaireddine	0	220	0	0	220
Hôpital Zaghouane	0	190	0	0	190
Hôpital Siliana	0	460	0	0	460
Hôpital Sahloul Sousse	0	1 400	0	0	1 400
Hôpital Sidi Bouzid	0	2 045	0	0	2 045
Hôpital Charles Nicolle	0	5 120	0	0	5 120
L'hôpital Taher SFAR Mahdia	0	1 100	0	0	1 100
Hôpital Tabarka	0	190	0	0	190

Hôpital Abderrahmane Mami	0	900	0	0	900
Hôpital Aziza Othmana	0	605	0	0	605
Hôpital Farhat Hachad Sousse	0	1 400	0	0	1 400
Hôpital Fattouma Bourguiba Monastir	0	7 740	0	0	7 740
Hôpital Kebili	0	1 052	0	0	1 052
Hôpital Kerkena	0	50	0	0	50
Hôpital Ksar Helal	0	100	0	0	100
Hôpital Medjaz Elbab	0	325	0	0	325
Hôpital Tahar Maamouri Bizerte	0	600	0	0	600
Hôpital Mohamed Ben Salah Moknine	0	150	0	0	150
Hôpital Mohamed Bourguibe le Kef	0	730	0	0	730
Hôpital Msaken	0	100	0	0	100
Hôpital Menzel Bourguiba	0	1 835	0	0	1 835
Hôpital Menzel Temime	0	1 590	0	0	1 590
Hôpital Nabeul	0	250	0	0	250
Hôpital Nefta	0	80	0	0	80
Institut Kassab d'orthopédie – Ksar Said	0	427	0	0	427
Institut d'ophtalmologie Tunis	0	350	0	0	350
Institut Pasteur	0	0	0	0	0
Institut Salah AZAIZ	0	660	0	0	660
Ministère de la Jeunesse et des Sports	9 500	1 510	4 550	0	15 560
Cité Nationale Sportive	9 500	1 510	4 550	0	15 560
Ministère des Affaires de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Seniors	1 403	250	480	0	2 133
Centre de Recherche, de Documentation et D'Information sur la Femme – CREDIF	1 403	250	480	0	2 133
Secteur économique	294 225	44 718	4 820 834	277 253	5 437 030
Ministère du Commerce	8 673	1 571	1 597 382	6 995	1 614 621
Office National du Commerce	0	0	0	6 995	6 995
Office National de l'Huile	0	0	240 000	0	240 000
Société Nationale de Cellulose et de Papier Alfa	0	0	5 000	0	5 000
Office des Céréales	0	0	1 325 000	0	1 325 000
Société de Viande	0	0	0	0	0
Centre de Promotion des Exportations	8 673	1 571	27 382	0	37 626
Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire	0	0	81 600	0	81 600
Société d'Études et d'Aménagement de la Sebkhha "Ben Ghayadha"	0	0	250	0	250
Société d'Études et de Promotion de Tunis Sud	0	0	250	0	250
Société d'Études et d'Aménagement des Côtes Nord de la Ville de Sfax	0	0	1 100	0	1 100
Société Tunisie Autoroutes	0	0	80 000	0	80 000
Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération	58 282	8 411	154 399	0	221 092

Internationale					
Caisse Nationale d'investissement	1 200	800	72 000	0	74 000
Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives	4 699	930	566	0	6 195
Institut National de la Statistique	23 700	1 854	10 600	0	36 154
Commissariat Général au Développement Régional	7 600	896	65 180	0	73 676
Autorité Tunisienne d'Investissement	2 353	1 018	821	0	4 192
Agence Tunisienne de Coopération Technique	4 912	718	630	0	6 260
Office du Développement du Sud	3 627	320	375	0	4 322
Office du Développement du Nord-Ouest	2 287	209	349	0	2 845
Office de Développement du Centre-Ouest	2 954	271	815	0	4 040
Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur	4 950	1 395	3 063	0	9 408
Ministère du Tourisme et de l'Artisanat	59 290	10 328	59 453	4 275	133 346
Office National du Tourisme Tunisien	34 500	6 220	52 233	3 685	96 638
Office National de l'Artisanat	11 800	1 708	7 100	0	20 608
Centre Technique de Création, d'Innovation et d'Encadrement dans le Secteur du Tapis et de Tissage	490	100	120	0	710
Agence de Formation dans les Professions du Tourisme	12 500	2 300	0	590	15 390
Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement	45 350	5 485	126 479	110 696	288 010
Office National de l'Assainissement	0	0	123 334	95 000	218 334
Agence Nationale de Protection de l'Environnement	15 600	1 600	1 080	700	18 980
Agence Nationale de Gestion des Déchets	20 900	3 500	350	6 796	31 546
Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis	3 650	25	1 630	0	5 305
Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral	5 200	360	85	8 200	13 845
Ministère de l'Industrie et de l'Énergie	37 705	3 409	1 894 809	0	1 935 923
Office National des Mines	5 135	666	1 655	0	7 456
Société Tunisienne des Industries de Raffinage	0	0	1 465 000	0	1 465 000
Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz	0	0	415 000	0	415 000
Conseil National d'Accréditation	698	0	0	0	698
Laboratoire Centrale d'Analyse et d'Essais	0	0	2 842	0	2 842
Centre Technique des Industries Mécaniques et Electriques	1 265	0	1 196	0	2 461
Centre Technique de l'Industrie du Bois et de l'Ameublement	1 415	0	350	0	1 765
Centre Technique de l'Emballage et du Conditionnement	1 672	0	400	0	2 072
Centre Technique de l'Agro-Alimentaire	869	0	551	0	1 420
Centre Technique de la Chimie	1 068	224	300	0	1 592

Centre Technique du Textile	3 042	0	500	0	3 542
Centre Technique des Matériaux de Construction, de la Céramique et du Verre	2 002	0	300	0	2 302
Centre Technique du Cuir, Chaussure, Maroquinerie	2 068	0	834	0	2 902
Agence Foncière de l'Industrie	0	0	1 000	0	1 000
Agence Nationale de Maîtrise de l'Energie	6 135	1 024	1 363	0	8 522
Groupement des Industries de Conserves Alimentaires	1 655	490	258	0	2 403
Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation	10 681	1 005	3 260	0	14 946
Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques et de la Pêche	57 632	3 651	316 854	18 487	396 624
Office de l'Huile	0	0	0	0	0
Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux	0	0	183 669	0	183 669
Société Nationale de Protection des Végétaux	1 328	0	0	1 000	2 328
Pôle Technologique du Sud	447	90	175	0	712
Groupement Interprofessionnel des Dattes	0	0	6 468	400	6 868
Groupement Interprofessionnel des Viandes Rouges et du Lait	0	0	85	6 631	6 716
Groupement Interprofessionnel des Légumes	0	0	5 546	325	5 871
Groupement Interprofessionnel des Produits Avicoles et Cunicoles	0	0	2 983	0	2 983
Groupement Interprofessionnel des Fruits	0	0	5 442	55	5 497
Groupement Interprofessionnel des Produits de la Pêche	0	0	9 285	50	9 335
Centre Technique de l'Agriculture Biologique	0	0	1 198	612	1 810
Centre Technique de l'Aquaculture	0	0	1 752	322	2 074
Centre Technique de Pomme de Terre et d'Artichaut	0	0	1 398	56	1 454
Centre Technique des Dattes	0	0	939	106	1 045
Centre Technique des Cultures Protégées et Géothermiques.	0	0	1 266	327	1 593
Centre Technique des Agrumes	0	0	1 556	198	1 754
Centre National des Etudes Agricoles	0	0	0	0	0
Fondation Nationale d'Amélioration de la Race Chevaline	4 107	0	0	400	4 507
Agence Immobilière Agricole	5 260	0	1 080	220	6 560
Office des Terres Domaniales	0	0	0	0	0
Office des Céréales	0	0	12 282	0	12 282
Office de l'Elevage et des Pâturages	15 112	1 049	79 415	5 100	100 676
Office de Développement Sylvo-Pastoral du Nord-Ouest	9 433	450	175	2 000	12 058
Société des Courses Hippiques	0	0	0	0	0
Institut des Zones Arides	12 762	990	925	0	14 677

Agence de Promotion des Investissements Agricoles	9 183	1 072	1 215	185	11 655
Agence des Ports et des Installations de Pêche	0	0	0	500	500
Ministère des Finances	0	0	2 000	0	2 000
Office des Logements du Personnel des Finances	0	0	2 000	0	2 000
Ministère du Transport	5 743	1 071	560 200	136 800	703 814
Office National des Postes Frontaliers Terrestres	950	307	0	4 000	5 257
Sociétés Régionales de Transport	0	0	290 000	10 000	300 000
Société Nouvelle de Transport kerkennah	0	0	12 500	2 800	15 300
Société Nationale des Chemins de Fer Tunisiens	0	0	73 000	70 200	143 200
Société Nationale de Transport Interurbain	0	0	2 500	0	2 500
Institut National de la Météorologie	2 800	0	0	2 800	5 600
Tunisair Express	0	0	10 000	0	10 000
Société du Metro Léger de Sfax	993	364	0	4 000	5 357
Transtu	0	0	135 200	17 800	153 000
Société du Réseau Ferroviaire Rapide de Tunis	0	0	37 000	25 000	62 000
Société Port Enfidha	1 000	400	0	200	1 600
Ministère des Technologies de Communication et de l'Économie Numérique	21 550	10 792	27 658	0	60 000
Office National de la Télédiffusion	14 983	8 368	17 638	0	40 989
Office National des Postes	0	0	1 000	0	1 000
Pôle El Ghazala des Technologies de la Communication	0	0	0	0	0
Pole technologique « Tunis des pôles technologiques intelligents »	2 380	1 000	0	0	3 380
Centre National de l'Informatique	0	0	1 000	0	1 000
Agence Technique des Télécommunications	1 154	624	4 520	0	6 298
Agence Nationale de la Sécurité Informatique	3 033	800	1 000	0	4 833
Agence Nationale de Certification Electronique	0	0	1 500	0	1 500
Centre d'Information, de Formation, de Documentation et d'Etudes en Technologies des Communications	0	0	0	0	0
Centre d'Etudes et de Recherche des Télécommunications	0	0	1 000	0	1 000
Total	1 053 180	229 491	6 257 192	615 203	8 155 066

Octroi des Garanties de l'Etat pour l'année 2017

Montant autorisé par la Loi de Finances= 3000 MD

Garanties Extérieures

Entreprise publique bénéficiant de la garantie de l'Etat	Projet	Bailleur de fonds	Date Crédit	Montant en devises	Date Ratification	Montant en millions de dinars
GCT	Prêt complémentaire pour projet de réhabilitation environnementale	Banque Européenne d'Investissement "BEI"	26/05/2016	19 millions d'Euro	28/03/2017	46,3
	Prêt pour projet de réhabilitation environnementale	Agence Française de Développement "AFD"	28/11/2016	25 millions d'Euro	28/03/2017	109,6
STEG	Station de turbines à gaz à Bouchemma	Citi-Bank	13/12/2016	99,5 millions d'Euro	12/04/2017	242,2
	Transport électricité	Banque Européenne d'Investissement "BEI"	29/11/2016	46,5 millions d'Euro	25/04/2017	120,4
	Transport électricité	Banque Européenne de Reconstruction et Développement "BERD"	29/11/2016	46,5 millions d'Euro	25/04/2017	120,4
	Financement des importations du gaz	Société Internationale Islamique de Financement du Commerce "ITFC"	10/10/2017	116 millions de Dollars	18/05/2017	281,1

	Projet station d'énergie photovoltaïque de Tozeur 1	Etablissement Allemand de Crédit pour la Reconstruction "KFW"	29/11/2016	11,5 millions d'Euro	28/06/2017	31,7
ONAS	Assainissement Tunis-Nord	Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement "BIRD"	30/11/2016	16,2 millions d'Euro	12/04/2017	39,5
	DEPOLMED	Agence Française de Développement "AFD"	28/11/2016	60 millions d'Euro	02/05/2017	156,6
	DEPOLMED	Banque Européenne d'Investissement "BEI"	29/11/2016	69,6 millions d'Euro	02/05/2017	181,7
ONAS	Aménagement des stations d'épuration dans les zones industrielles	Etablissement Allemand de Crédit pour la Reconstruction "KFW"	30/12/2013	7,5 millions d'Euro	19/12/2017	21,9
	Programme maîtrise d'énergie dans les stations d'épuration	Etablissement Allemand de Crédit pour la Reconstruction "KFW"	19/12/2017	32 millions d'Euro	19/12/2017	93,4
STIR	Financement des importations	Société Internationale Islamique de Financement du Commerce "ITFC"	10/10/2017	106 millions de Dollars	18/05/2017	256,9
SONEDE	Programme national d'amélioration de qualité d'eau 2	Etablissement Allemand de Crédit pour la Reconstruction "KFW"	19/12/2017	40 millions d'Euro	19/12/2017	116,7
					TOTAL	1 818,2

Garanties Intérieures

Entreprise publique bénéficiant de la garantie de l'Etat	Projet	Bailleur de fonds	Date Crédit	Montant en devises	Date d'octroi de garantie	Montant en millions de dinars
Ensemble des entreprises publiques	Dans le cadre de l'audit des Banques Publiques	BH	-	11,1 millions de Dinar	03/01/2017	11,1
BFT	Garantie des engagements de 2016	BCT	19/01/2017	201 millions de Dinar	19/01/2017	201,0
SNCFT	Acquisition 20 rames de transport phosphate	Pool bancaire avec Attijari-Bank en chef de file	21/02/2017	167 millions de Dinar	30/03/2017	167,0
Tunisair	Maintenance des moteurs pour 2017	Pool bancaire avec Attijari-Bank en chef de file	06/07/2017	130 millions de Dinar	01/08/2017	130,0
STEG	Station de turbines à gaz à Bouchemma	Pool bancaire avec Attijari-Bank en chef de file	13/02/2017	61 millions de Dinar	10/03/2017	61,0
OCT	Consolidation des échéances échus en 2017	STB	14/06/2017	95 millions de Dinar	07/10/2017	95,0
CIOK	Importation coke de pétrole	Attijari Bank	18/07/2017	4,875 millions de Dinar	03/08/2017	4,9
Transtu	Acquisition de bus pour voyageurs	BT	13/02/2017	20 millions de Dinar	02/03/2017	20,0
	Acquisition de bus pour voyageurs	BNA	21/02/2017	50 millions de Dinar	30/03/2017	50,0
	Acquisition de bus pour voyageurs	Banque Zitouna	10/08/2017	10 millions de Dinar	10/10/2017	10,0
	Acquisition de bus pour voyageurs	Baraka Bank	30/08/2017	20 millions de Dinar	10/10/2017	20,0
SNTRI	Acquisition de bus pour voyageurs	Baraka Bank	17/03/2017	1,584 millions de Dinar	02/06/2017	1,6
	Acquisition de bus pour voyageurs	Baraka Bank	10/08/2017	2 millions de Dinar	15/08/2017	2,0

SRT Bizerte	Acquisition de bus pour voyageurs	BNA	05/04/2017	17,3 millions de Dinar	17/04/2017	17,3
ST Sahel	Acquisition de bus pour voyageurs	STB	16/06/2017	25 millions de Dinar	31/07/2017	25,0
SRT Médénine	Acquisition de bus pour voyageurs	STB	20/06/2017	16,953 millions de Dinar	18/08/2017	17,0
SRTG Nabeul	Acquisition de bus pour voyageurs	BT	22/08/2017	3,7 millions de Dinar	15/09/2017	3,7
SRT Jendouba	Acquisition de bus pour voyageurs	STB	12/09/2017	4,452 millions de Dinar	10/10/2017	4,5
TOTAL						841,0

Somme des Garanties accordées	2 659,2
--------------------------------------	----------------

Octroi des Garanties de l'Etat pour l'année 2018

Montant autorisé par la Loi des Finances= 3000 MD

Garanties Extérieures

Entreprise publique bénéficiant de la garantie de l'Etat	Projet	Bailleur de fonds	Date Crédit	Montant en devises	Date Ratification	Montant en millions de dinars
SONEDE	Renforcement des infrastructures de transfert des eaux du Nord	Agence Française de Développement "AFD"	07/04/2017	60 millions d'Euro	22/01/2018	176,6
BH	Ligne de Crédit pour le financement de PME	Banque Européenne d'Investissement "BEI"	08/11/2017	120 millions d'Euro	12/02/2018	351,6
ONAS	Stations d'épuration 3	Etablissement Allemand de Crédit pour la Reconstruction "KFW"	07/12/2018	50 millions d'Euro	07/12/2018	168,1
STEG	Projet station d'énergie photovoltaïque de Tozeur 2	Etablissement Allemand de Crédit pour la Reconstruction "KFW"	07/12/2018	11,5 millions d'Euro	07/12/2018	38,7
					TOTAL	734,9

Garanties Intérieures

Entreprise publique bénéficiant de la garantie de l'Etat	Projet	Bailleur de fonds	Date Crédit	Montant en devises	Date d'octroi de garantie	Montant en millions de dinars
Pharmacie Centrale de Tunisie	Achats des médicaments	Ensemble des banques (UBCI/ Attijari Bank/BH)	09/01/2018	100 millions de Dinar	18/01/2018	100,0
	Importations des médicaments	Pool bancaire avec STB en chef de file	20/08/2018	235 millions de Dinar	29/08/2018	235,0
BFT	Garantie des engagements de 2017	BCT	15/01/2018	221 millions de Dinar	15/01/2018	221,0
Ensemble des entreprises publiques	Dans le cadre de l'audit des Banques Publiques	STB	-	66,8 millions de Dinar	26/03/2018	66,8
Ensemble des entreprises publiques	Dans le cadre de l'audit des Banques Publiques	BH	-	156,7 millions de Dinar	26/03/2019	156,7
Ensemble des entreprises publiques	Dans le cadre de l'audit des Banques Publiques	BNA	-	868,6 millions de Dinar	27/04/2018	868,6
OCT	Consolidation des échéances échus en 2018	STB	05/01/2018	75 millions de Dinar	15/01/2018	75,0
Tunisair	Renforcement de liquidité	Attijari Bank	03/07/2018	10 millions de Dinar	24/07/2018	10,0
	Contribution à la maintenance des moteurs pour 2018	Banque Zitouna	03/07/2018	25 millions de Dinar	20/08/2018	25,0
	Contribution à la maintenance des moteurs pour 2018	BH	16/08/2018	10 millions de Dinar	03/09/2018	10,0

	Contribution à la maintenance des moteurs pour 2018	UIB	28/11/2018	20 millions de Dinar	07/12/2018	20,0
SRT Kairouan	Acquisition de bus pour voyageurs	BNA	13/12/2017	5,6 millions de Dinar	05/01/2018	5,6
SRT Béja	Acquisition de bus pour voyageurs	BT	25/12/2017	10,793 millions de Dinar	18/01/2018	10,8
SNTRI	Acquisition de bus pour voyageurs	BNA	12/02/2018	11,1 millions de Dinar	07/03/2018	11,1
SRT Kasserine	Acquisition de bus pour voyageurs	BNA	09/03/2018	4,5 millions de Dinar	22/03/2018	4,5
SRT Sahel	Acquisition de bus pour voyageurs	BNA	04/04/2018	10 millions de Dinar	23/05/2018	10,0
	Acquisition de bus pour voyageurs	Amen Bank	30/07/2018	10 millions de Dinar	14/08/2018	10,0
SRT Gafsa	Acquisition de bus pour voyageurs	BT	18/10/2018	6 millions de Dinar	01/11/2018	6,0
CIOK	Consolidation des échéances échus en 2018	UBCI	20/06/2018	11,7 millions de Dinar	02/07/2018	11,7
					TOTAL	1 857,8

Somme des Garanties accordées	2 592,7
--------------------------------------	----------------

Octroi des Garanties de l'Etat pour l'année 2019

Montant autorisé par la Loi des Finances Complémentaire= 4790MD

Garanties Extérieures

Entreprise publique bénéficiant de la garantie de l'Etat	Projet	Bailleur de fonds	Date Crédit	Montant en devises	Date Ratification	Montant en millions de dinars
STEG	Appui secteur transport d'électricité (Plan 13)	Banque Islamique de Développement "BID"	05/04/2018	121 millions d'Euro	02/01/2018	415,6
	Réseau des compteurs intelligents "Smart-grids"	Agence Française de Développement" AFD"	04/01/2019	120 millions d'Euro	27/05/2019	401,2
	Importations du gaz naturel	Société Internationale Islamique de Financement du Commerce "ITFC"	05/02/2019	154 millions de Dollars	03/06/2019	458,5
	Projet de transport de gaz naturel	Banque Islamique de Développement "BID"	04/04/2019	119 millions d'Euro	14/08/2019	380,3
ONAS	assainissement de 33 communes de moins 10 milles habitants.	Banque Européenne de Reconstruction et Développement "BERD"	08/01/2019	75 millions d'Euro	09/07/2019	243,1
	assainissement de 33 communes de moins 10 milles habitants.	Banque Africaine de Développement "BAD"	08/01/2019	75 millions d'Euro	09/07/2019	243,1

	Programme d'assainissement des zones industrielles (Tranche 2)	Etablissement Allemand de Crédit pour la Reconstruction "KFW"	21/11/2019	18 millions d'Euro	21/11/2019	56,8
					TOTAL	2 198,7

Garanties Intérieures

Entreprise publique bénéficiant de la garantie de l'Etat	Projet	Bailleur de fonds	Date Crédit	Montant en devises	Date d'octroi de garantie	Montant en millions de dinars
BFT	Garantie des engagements de 2018	BCT	24/01/2019	258 millions de Dinar	24/01/2019	258,0
Ensemble des entreprises publiques	Dans le cadre de l'audit des Banques Publiques	STB	02/04/2019	66,2 millions de Dinar	02/04/2019	66,2
Ensemble des entreprises publiques	Dans le cadre de l'audit des Banques Publiques	BH Bank	02/04/2019	149,6 millions de Dinar	02/04/2019	149,6
Ensemble des entreprises publiques	Dans le cadre de l'audit des Banques Publiques	BNA	02/04/2019	1141,5 millions de Dinar	02/04/2019	1 141,5
RNTA	Financement de 3 unités de production et paquetage de cigarettes	STB	14/02/2019	10 millions de Dinar	26/02/2019	10,0
OCT	Consolidation des échéances échus en 2019	STB	18/03/2019	37 millions de Dinar	02/04/2019	37,0
STIR	Paiement des fournisseurs	UBCI	02/04/2019	7,95 millions d'Euro	16/04/2019	26,8
		Attijari Bank	11/04/2019	20 millions de Dollars	16/04/2019	59,7
		Banque Zitouna	26/04/2019	18,7 millions d'Euro	03/05/2019	62,6

		ABC Bank	28/06/2019	50 millions de Dollars	02/07/2019	144,5
	Garantie de l'Etat en contrepartie de la garantie bancaire pour l'octroi d'un prêt dans le cadre du Programme financement du Commerce Arabe PFCA/ Abu Dhabi.	ATB	17/12/2019	24 millions de Dollars	24/12/2019	67,9
Tunisair	Contribution à la maintenance des moteurs au titre 2018	Amen Bank	13/02/2019	40 millions de Dinar	22/02/2019	40,0
	Contribution à la maintenance des moteurs au titre 2018	BH Bank	02/07/2019	10 millions d'Euro	22/07/2019	32,2
	Financements de déficits de liquidités afin de payer les factures de pièces de rechange et les travaux de maintenance	STB	02/09/2019	10 millions de Dollars	09/09/2019	28,6
	Financement des avances du 2ème semestre 2019 pour l'acquisition des avions Airbus A320	STB	02/09/2019	12 millions de Dollars	09/09/2019	34,4
	Financement des avances du 2ème semestre 2019 pour l'acquisition des avions Airbus A320	BH Bank	18/10/2019	6 millions de Dollars	24/10/2019	17,0
Tunisair Express	Garantie de l'Etat en contrepartie de la garantie accordée par Tunisair pour l'octroi d'un prêt de financement de l'acquisition d'un avion ATR 72-600	Banque Zitouna	22/10/2019	46 millions de Dinar	25/10/2019	46,0
	Garantie de l'Etat en contrepartie de la garantie accordée par Tunisair pour l'octroi de 2 prêts de financement de l'acquisition d'un avion ATR 72-600	Banque Al-Baraka	26/12/2019	10 millions de Dollars	30/12/2019	28,0
				28,55 millions de Dinar		28,6
El Fouladh	Approvisionnement du cycle de production	BNA	24/07/2019	10 millions de Dinar	02/08/2019	10,0

Transtu	Contribution au financement de l'opération d'acquisition de 494 bus	ATB	01/11/2017	10 millions de Dinar	16/09/2019	10,0
Société Ciments de Bizerte	Ouverture lettre de crédit pour le paiement des fournisseurs de coke de pétrole	Attijari Bank	10/10/2019	6,5 millions de Dinar	24/10/2019	6,5
STEG	Financement des opérations d'exploitation	ABC-Tunisie	01/11/2019	30 millions de Dollars	07/11/2019	85,3
					TOTAL	2 390,3
Somme des Garanties accordées						4 589

Octroi des Garanties de l'Etat pour le 1er semestre 2020

Montant autorisé par la Loi des Finances= 5000 MD

Garanties Extérieures

Entreprise publique bénéficiant de la garantie de l'Etat	Projet	Bailleur de fonds	Date Crédit	Montant en devises	Date Ratification	Montant en millions de dinars
STIR	Financement de l'importation du pétrole brut et des produits pétroliers	Société Internationale Islamique de Financement du Commerce "ITFC"	26/06/2019	136 millions de Dollars	25/02/2020	393,0
STEG	Contribution au financement du renforcement du secteur énergétique	Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement "BIRD"	30/01/2020	151 millions de Dollars	07/05/2020	439,5
	Projet d'aménagement et d'équipement du réseau de transport d'électricité (Plan de développement 13)	Banque Africaine de Développement "BAD"	17/12/2019	108 millions d'Euro	28/05/2020	342,6
	Projet d'aménagement et d'équipement du réseau de transport d'électricité (Plan de développement 13)	Banque Africaine de Développement "BAD" (le Fonds "Africa Growth Together Fund AGTF"	17/12/2019	30 millions d'Euro	28/05/2020	95,2

BH	Ligne de financement pour les PME et les institutions opérant dans les secteurs de la santé, de la construction des logement sociaux, de l'industrie et des énergies renouvelables	Banque Africaine de Développement "BAD"	17/12/2019	100 millions d'Euro	07/05/2020	314,6
TOTAL						1 584,9

Garanties Intérieures

Entreprise publique bénéficiant de la garantie de l'Etat	Projet	Bailleur de fonds	Date Crédit	Montant en devises	Date d'octroi de garantie	Montant en millions de dinars
BFT	Garantir les engagements financiers en vers BCT au titre de l'année 2019	BCT	06/01/2020	291,7 millions de Dinar	06/01/2020	291,7
Ensemble des entreprises publiques	Dans le cadre de l'audit des Banques Publiques	STB	-	73,2 millions de Dinar	16/04/2020	73,2
Ensemble des entreprises publiques	Dans le cadre de l'audit des Banques Publiques	BH Bank	-	166,8 millions de Dinar	16/04/2020	166,8
Ensemble des entreprises publiques	Dans le cadre de l'audit des Banques Publiques	BNA	-	1570,8 millions de Dinar	16/04/2020	1 570,8
STEG	Financement des opérations d'exploitation	ATB	31/12/2019	20 millions de Dollars	07/01/2020	56,1

TUNISAIR	Contribution au financement des avances pour l'acquisition d'Airbus A320-NEO	STB	13/01/2020	13 millions de Dollar	15/01/2020	36,6
	Contribution au financement des avances pour l'acquisition d'Airbus A320-NEO	STB	05/02/2020	8,8 millions de Dollar	12/02/2020	25,1
ONH	Contribution au financement des achats d'huile d'olive pour la saison 2019/2020	STB	08/01/2020	33 millions de Dinar	15/01/2020	33,0
	Contribution au financement des achats d'huile d'olive pour la saison 2019/2020	BH Bank	07/02/2020	33 millions de Dinar	26/02/2020	33,0
EL FOULEDH	Approvisionnement du cycle de production	STB	26/12/2019	10 millions de Dinar	26/02/2020	10,0
	Paiement des engagements de l'entreprise envers la Banque Islamique de Développement.	STB	30/12/2019	2 millions de Dollar	26/02/2020	5,8
	Approvisionnement du cycle de production	BH Bank	09/01/2020	2 millions de Dollar	26/02/2020	5,8
SIPHAT	Paiement fournisseurs de MP nécessaires à l'industrie pharmaceutique.	BH Bank	20/04/2020	3 millions de Dinar	12/05/2020	3,0
	Paiement fournisseurs de MP nécessaires à l'industrie pharmaceutique.	ATB	28/04/2020	6 millions de Dinar	12/05/2020	6,0
TRANSTU	Rééchelonnement des découverts bancaires	STB	-	24,7 millions de Dinar	14/05/2020	24,7
STIR	Financement des réserves stratégiques de pétrole.	Banques locales	07/05/2020 - 03/06/2020	190 millions de Dinar	01/07/2020	190,0
TOTAL						2 531,5
Somme des Garanties accordées						4 116,4

Glossaire

Entreprises publiques et établissements publics non administratifs : il s'agit des établissements publics qui ont été définis par le décret n °2005- 910 du 24 mars 2005, portant sur la désignation de l'autorité de tutelle des entreprises publiques et des établissements publics non administratifs, et des différents décrets qui l'ont modifié (Décret n° 2007-2123 du 21 août 2007, décret n ° 2007-2560 du 23 octobre 2007, décret n °2008- 3737 du 11 décembre 2008, décret n ° 2010-90 du 20 janvier 2010, décret n ° 2010-3170 du 13 décembre 2010).

En outre, sont considérés comme établissements publics non administratifs tous les établissements qui ne sont pas soumis au code de la comptabilité publique à l'instar des établissements à caractère scientifique et technologique et les établissements publics de santé...

Transferts : il s'agit des crédits financiers autorisés en vertu de la loi de finances (loi de finances pour l'année, loi de finances complémentaire, loi relative à la clôture du budget). Ces transferts se font dans un seul sens, de l'Etat vers les deux types d'institutions publiques (entreprises publiques et établissements publics non administratifs) pour le financement des rémunérations, du fonctionnement, des interventions ou des investissements.

Dépenses de rémunération : ce sont les transferts affectés au profit des entreprises publiques et des établissements publics non administratifs pour la rémunération d'agents permanents ou non permanents.

Dépenses de fonctionnement : ce sont les transferts affectés au profit des entreprises publiques et des établissements publics non administratifs pour l'approvisionnement en matériaux et services nécessaires au fonctionnement normal de ces institutions ou pour la maintenance de leurs équipements.

Dépenses d'intervention : ce sont les transferts affectés au bénéfice des entreprises publiques et des établissements publics non administratifs pour permettre d'intervenir dans les domaines économique, social ou de l'éducation, de la formation, de la recherche, de la culture, de la jeunesse et de l'enfance, ou pour le remboursement des prêts, pour équilibrer le budget financier, et pour le développement et la restructuration de l'établissement

Dépenses d'investissement : ce sont les transferts affectés au profit des entreprises publiques et des établissements publics non administratifs pour soutenir les investissements dans les

domaines social ou administratif, dans l'agriculture et la pêche maritime, dans les services et l'infrastructure, dans l'éducation, la formation, la recherche, la culture, la jeunesse et l'enfance.

Garantie de l'Etat : l'Etat s'engage, à se substituer au débiteur d'origine, entreprises ou établissements publics, et à prendre en charge toutes ses obligations financières et contractuelles. Par conséquent, dans le cas où l'emprunteur manque à ses engagements (totaux ou partiels) envers le prêteur, l'Etat est tenu d'honorer tous les arriérés.

Garantie externe : est une garantie accordée aux bailleurs de fonds étrangers (institutions financières internationales tels que la Banque Mondiale, la Banque Européenne d'Investissement BEI et les banques Commerciales telles que la CitiBank et Natixis), au titre du financement des projets d'investissements.

Garantie interne : est une garantie octroyée aux banques locales au titre du financement des projets d'investissement. Et à titre exceptionnel, la garantie pourrait être octroyée pour le financement des besoins de liquidités de certains établissements publics.